



Réserve Naturelle
VAL D'ALLIER

2016-2020



RESERVE NATURELLE NATIONALE DU VAL D'ALLIER

Schéma de valorisation

*Pour faire connaître, rendre accessible et
accueillir sur la Réserve...*



Réserve Naturelle Nationale du Val d'Allier

Schéma de valorisation

(Annexe du 3^{ème} plan de gestion)

Rédacteur principal : Stéphanie Chalafre-Besse (LPO Auvergne)

Equipe de projet :

Coordination générale : Jean-Christophe Gigault (LPO Auvergne)

Conservateur : Pierre-André Déjaifve (LPO Auvergne)

Chargée de projet : Stéphanie Chalafre-Besse (LPO Auvergne)

Assistance technique : Cyrille Lebihan et Laurent Velle (ONF), Frédérique COLLIN
(LPO Auvergne)

Cartographie : Guillaume Leroux (LPO Auvergne)

Date de présentation au comité consultatif de la Réserve : 06 octobre 2016

Date de présentation à la CDESI de l'Allier : 20 octobre 2016

Référence à utiliser : S. Chalafre-Besse, LPO, octobre 2016

Réserve Naturelle Nationale du Val d'Allier, Schéma de valorisation 2016-2020

Mise à jour : octobre 2016 -Crédits photos : LPO Auvergne, ASPTT Moulins

Sommaire

Préambule	p 2
Signalétique	p 3
Valorisation - 10 points d'accès	p 5
Valorisation - par site	
<i>Bressolles - Site des Taillables</i>	<i>p 7</i>
<i>Bressolles – Site de Longvé</i>	<i>p 11</i>
<i>Toulon-sur-Allier - Site du Verdelet</i>	<i>p 15</i>
<i>Chemilly – Site des Perrons</i>	<i>p 19</i>
<i>Bessay-sur-Allier – Site des Rigaudets</i>	<i>p 23</i>
<i>Châtel-de-Neuvre – Site du Pont de Châtel (rive gauche)</i>	<i>p 27</i>
<i>Monétay-sur-Allier – Site de l'Épine</i>	<i>p 31</i>
<i>La Ferté-Hauterive – Site des Echerolles</i>	<i>p 35</i>
<i>Saint-Loup – Site des Délots</i>	<i>p 39</i>
<i>Saint-Loup – Site de l'Île Saint-Loup</i>	<i>p 43</i>
Communication	p 47
Sensibilisation	p 49
Approche budgétaire	p 51
<i>Conclusion & perspectives</i>	<i>p 53</i>
<i>Bibliographie et entretiens</i>	<i>p 54</i>
<i>Annexes</i>	<i>p 55</i>

PREAMBULE

Dans le cadre de l'élaboration du 3^{ème} plan de gestion de la Réserve Naturelle Nationale du Val d'Allier, l'Etat ainsi que la LPO et l'ONF, gestionnaires de la Réserve naturelle du Val d'Allier ont souhaité ancrer la Réserve dans son territoire local. Pour ce faire, des réunions de concertation ont eu lieu durant l'été 2015. En matière d'accueil et de valorisation, les attentes sont nombreuses et les gestionnaires ont souhaité se doter d'un *schéma de valorisation* afin de disposer d'un outil de cadrage et de planification pour les années à venir.

Encore aujourd'hui, malgré les efforts des gestionnaires, la Réserve est perçue, par beaucoup de locaux, comme une contrainte même si la plupart d'entre eux sont conscients des enjeux de protection du Val d'Allier sur cette portion de linéaire et de l'intérêt de sa conservation. Ils ont le sentiment d'avoir une richesse locale mais de ne pas pouvoir en profiter, ne serait-ce qu'à minima tout en respectant la réglementation.

La Réserve est-elle accessible ? Comment y accéder ? Quelles activités peut-on y pratiquer ?

L'enjeu de ce schéma est de répondre à ces attentes, pour les locaux mais aussi, pour les prescripteurs touristiques (hébergeurs, offices de tourisme, commerçants....) à travers la mise en place d'une offre qualitative pour le grand public.

Avec aujourd'hui 26 points d'entrée, un milieu riche mais difficile d'accès, la Réserve a aussi depuis 20 ans construit quelques points d'attractivité. La stratégie développée dans ce schéma consiste donc à améliorer et à rendre visible une offre souvent déjà existante mais peu ou mal connue. Ce programme proposé pour 2016-2020 se veut réaliste afin que sa première phase de mise en œuvre soit lancée dans les meilleurs délais.

10 points d'accès sont proposés par ce schéma, choisis pour leurs aménagements existants, leurs fréquentations et leurs enjeux de protection mais aussi de développement touristique. Pour chacun d'entre eux, un descriptif des aménagements à réaliser avec contraintes, priorités et coûts estimatifs est présenté.

Un programme d'aménagement de signalétique sera aussi décliné depuis les principales routes jouxtant le territoire et les centres bourgs des 9 communes de la Réserve pour la faire connaître et en faciliter l'accès. Enfin, chaque site disposera également de sa propre signalétique d'information locale.

Afin de promouvoir cette offre globale, des actions de communication et de sensibilisation sont proposées en complément.

SIGNALETIQUE

>> Signalétique de bourgs et routière

Réfection des 9 panneaux des centres bourgs des communes de la Réserve

Montrer que l'on est sur le territoire de la Réserve et expliquer comment se rendre sur le site le plus proche depuis le panneau



Avec 1 partie commune : texte général de présentation de la Réserve, photographie, carte générale

Avec 1 partie spécifique : pour chaque commune, cartographie renvoyant sur le(s) site(s)

Panneaux à déplacer dans le bourg selon cas

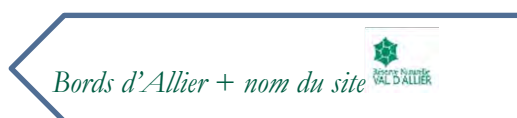
Apposition d' 1 panneau d'entrée de ville par commune



Montrer l'appartenance de la commune à la Réserve

Mise en place d'une signalisation d'information locale de type Dc

Permet de flécher l'accès au site depuis la route. Forfait de 4 panneaux par site à ce stade (à examiner site par site)



Mise en place d'une signalisation d'animation culturelle et touristique sur le pont de la RCEA



2 panneaux d'information de type H10 en lien avec le service des routes de l'Etat

Montrer l'entrée sur le territoire

Mise en place d'une signalisation du patrimoine culturel pour la RD2009, le pont de Châtel et la RN7

2 panneaux par axe en lien avec les services des routes du département et de l'Etat



SIGNALETIQUE

>> Signalétique sur sites

Matérialisation et signalisation d'indication des parkings des 10 sites

Inviter le public à se garer sans gêne pour les riverains et en toute sécurité



10 panneaux parking

Signalisation des services sur sites

Montrer les services disponibles pour le public



7 points de départ d'excursion,

6 emplacements pour pique-nique,

2 emplacements de mise à l'eau pour embarcations légères,

1 point de vue

Signalisation et fléchage des balades

Inviter le public à la balade, donner des indications sur la direction, la distance et la durée



13 fléchages de balades

Interpréter et découvrir le patrimoine naturel

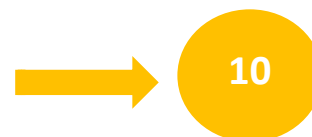
Donner de l'information sur la faune et la flore de la Réserve



10 panneaux ou supports d'interprétation sur le patrimoine naturel et culturel avec QR code (si réseau 3G-4G disponible)

VALORISATION

>> 10 POINTS D'ACCES GRAND PUBLIC



Suite aux réunions de concertation qui ont eu lieu l'été 2015, aux différents entretiens réalisés et aux regards croisés des différents acteurs de la Réserve et du territoire, 10 points d'accès ont été retenus sur les 26 existants pour être valorisés auprès du grand public.

Les autres points resteront toujours des entrées sur la Réserve fréquentés par les usagers locaux comme les riverains, les pêcheurs et les naturalistes mais ne feront pas l'objet d'une promotion grand public.

Ces 10 points concernent 8 communes sur les 9 que compte la Réserve. Seule celle de Contigny n'aura pas son propre accès valorisé mais sera reliée à celui de Monétay-sur-Allier via un circuit cyclo-touristique mis en place par la commune. Il conviendra aussi d'étudier une opportunité sur le site du Méplan dans les prochains mois.

Ces 10 points ne tiennent pas compte du point d'embarquement canoë-kayak sous le pont de la RCEA. Dans le cadre du projet de mise en 2X2 voies, il conviendra pour l'activité touristique locale de le conserver et d'étudier avec la Réserve, les éventuelles possibilités d'accès véhicule pour le remorquage des embarcations. Ce point devra donc être étudié en fonction de l'évolution du projet.

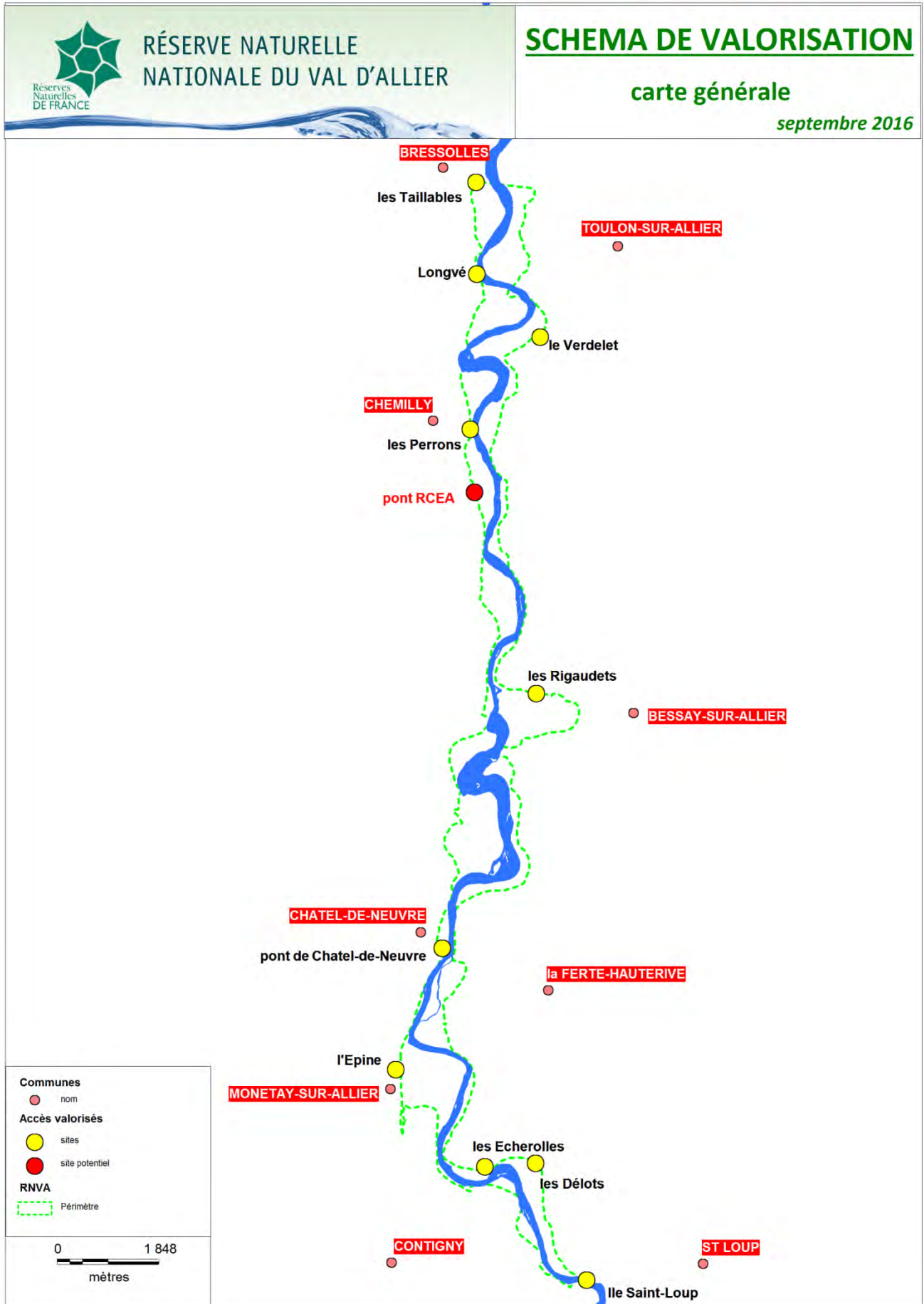
Concernant l'activité pêche, très diffuse sur la Réserve, seuls les points du Verdelet et du pont de Châtel seront mentionnés comme tels. La carte de la Réserve signalera d'autres lieux de pratiques mais la promotion de l'activité renverra sur la fédération départementale et les Associations locales.

Pour ces 10 points, les aménagements proposés se veulent réalistes et réalisables en cette période de diminution des finances publiques mais aussi au regard des capacités des communes et de la Réserve à assurer par la suite, leur entretien et leur surveillance.

Le rôle des collectivités locales et en particulier des communes sera primordial : une partie des aménagements proposés étant hors Réserve, les communes devront s'impliquer en matière de foncier et d'aménagement-entretien comme cela est déjà le cas avec leurs employés municipaux sur certains sites.

Le programme proposé implique donc quelques prérequis :

- Respecter le patrimoine naturel qui confère au site toute sa valeur (en particulier la dynamique fluviale et l'avifaune...),
- Respecter la réglementation de la Réserve (fixée par Décret en Conseil d'Etat)
- Assurer l'entretien des aménagements réalisés
- Travailler en concertation avec les acteurs locaux du territoire



VALORISATION

>> BRESSOLLES

Site des Taillables

Le site des Taillables est un des points d'entrée principaux de la Réserve et du sentier des Castors. Il marque aussi la limite nord de la Réserve.



Aménagement d'un parking et d'une signalétique en amont du gué

Compte tenu de la fréquentation du site et de la demande, il apparaît aujourd'hui indispensable de valoriser ce point pour inviter le public à emprunter ce sentier ; seul sentier de découverte grand public en bords d'Allier du territoire.

Il est proposé d'aménager un parking avant le franchissement du gué et d'utiliser la passerelle existante pour les piétons. Trop coûteuse, l'idée de créer une passerelle pour permettre le passage du gué des véhicules de tourisme avec l'aménagement du parking au départ du sentier n'a pas été retenue.



Un espace pédagogique pour l'accueil des scolaires existe déjà à proximité du gué.



En matière de signalétique, l'idée est de flécher dès la RD2009, l'accès au sentier par un marquage spécifique supplémentaire.



Les panneaux d'indication « Parking » et « Départ d'excursion » seront posés sur site ainsi que 2 poteaux avec fléchage de la balade



Valorisation du sentier des Castors par les acteurs locaux

Le sentier des Castors n'est plus considéré par les prescripteurs touristiques comme un produit de qualité suffisante sur lequel ils peuvent envoyer le public et en particulier les familles en toute tranquillité. Ce sentier, dont la gestion est confiée depuis 2015 à Moulins communauté, souffre toujours d'une image négative ; celle d'un sentier entretenu de manière trop irrégulière pour une offre familiale. Seul sentier de découverte et de balade en bords d'Allier (très fréquenté également par les VTT), il est pourtant le point fort du territoire en matière de valorisation de la rivière et, est entretenu 2 fois par an. Il est donc nécessaire qu'une communication entre gestionnaires et prescripteurs soit mise en place pour permettre sa valorisation (s'informer des dates d'entretiens, des travaux, des dégradations...).

Sur la portion en RN, les usagers sont amenés à traverser des zones de pâture (zones en AOT) :



une signalétique d'information et de sensibilisation par rapport à la présence de troupeaux est à envisager ainsi que sur l'interdiction des chiens sur les 3 points d'entrées du sentier (Moulins, Taillables, Longvé).

VALORISATION**>> BRESSOLLES**
Site des Taillables**Niveau de priorité :**

Phase 1	Phase 2	Phase 3
---------	---------	---------

Calendrier de réalisation :

2017-2020

FICHE SYNTHETIQUE**Projet****Existant :**

- Passerelle en bois pour piétons pour traverser le gué
- Espace pédagogique pour scolaires avec platelage en bord de ruisseau et tables en hauteur + accès par chicane
- 1 panneau « Sentier des Castors »
- 1 panneau « Rando fishing »
- 1 chicane pour accéder au sentier des Castors
- Mobilier d'interprétation sur le sentier des Castors (restaurés au printemps 2016)
- 1 panneau « Réserve » dans le bourg de Bressolles

Idées émises suite à la concertation (été 2015) :

- Matérialiser un parking en amont du gué
- Créer une passerelle véhicules pour passer le gué
- Matérialiser un parking à l'entrée du sentier des Castors
- Déplacer le panneau du bourg sur site

Préconisations du schéma de valorisation :

- Matérialiser un parking en amont du gué + apposer 1 panneau « Parking »
- Apposer un panneau « Départ d'excursion » au niveau du parking
- Implanter 2 poteaux avec fléchage et indication « Sentier des Castors » (direction, distance, durée)
- Implanter 4 panneaux directionnels depuis la RD2009 jusqu'au panneau « Parking »
- Garder le panneau d'information générale au même endroit dans Bressolles
- Rajouter des panneaux « chiens interdits », « présence de troupeau » en amont et aval du tronçon en Réserve

Contraintes et particularités

- Obtenir l'autorisation et passer des conventions avec les propriétaires privés et/ou les exploitants concernés
- Travailler en concertation avec Moulins communauté, gestionnaire du sentier

Coût de l'opération : 6 000 € (hors travaux de pose et d'entretien pris en charge par la commune)



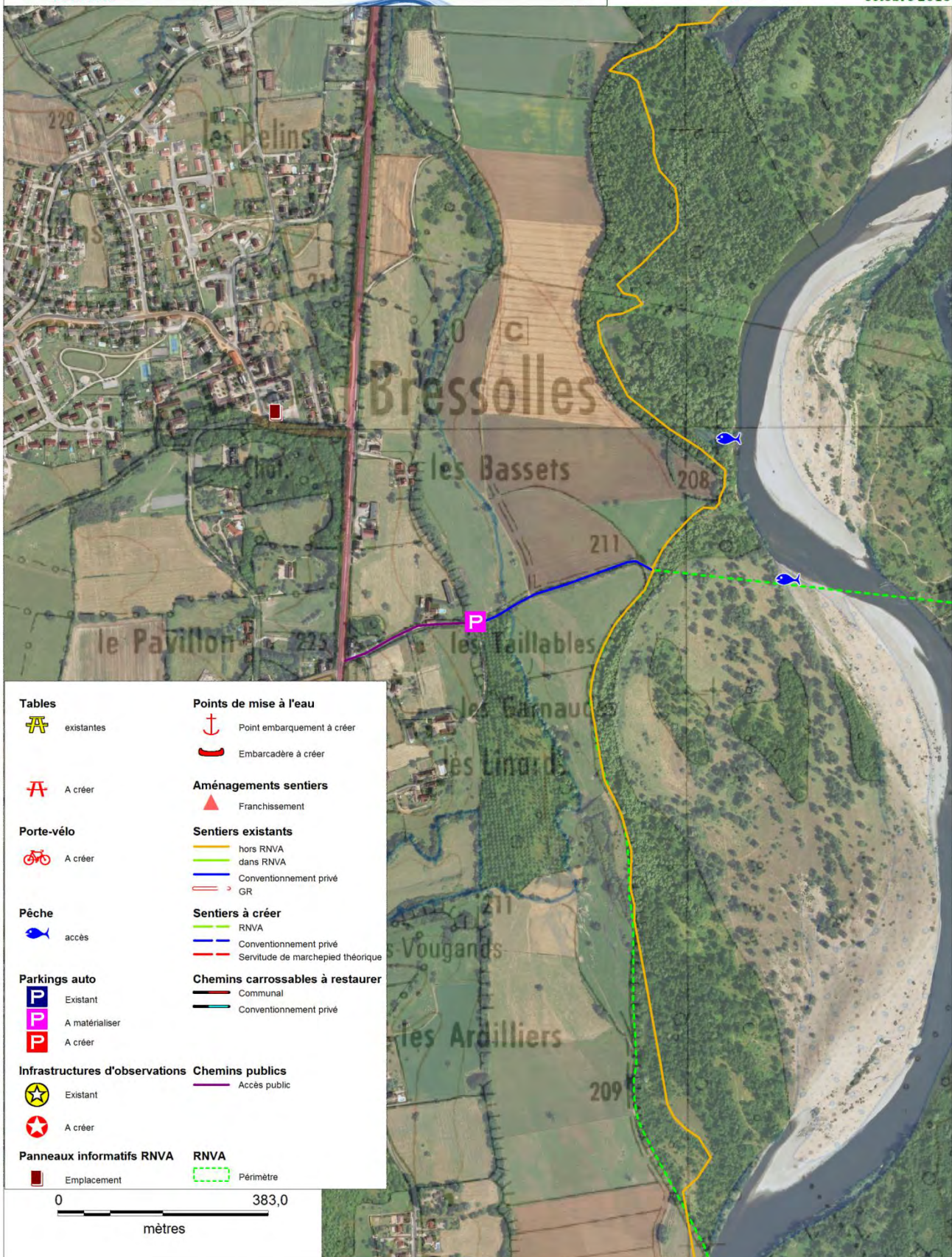
RÉSERVE NATURELLE NATIONALE DU VAL D'ALLIER

SCHÉMA DE VALORISATION

les Taillables

carte n°1

octobre 2016



VALORISATION

>> BRESSOLLES

Site de Longvé

Le site de Longvé est l'autre point d'entrée de la Réserve pour accéder au sentier des Castors.



Aménagement d'un parking et d'une signalétique au départ du sentier

Afin de conforter l'accès par Longvé comme porte d'entrée du sentier des Castors, il est intéressant d'y aménager une zone de parking à proximité du départ du sentier avec signalétique « Parking » et « Départ d'excursion » ainsi que 2 poteaux avec fléchage de la balade. Ce parking sera situé sur la bande enherbée située en direction du château de Lys (sur propriété privée). Afin de sécuriser le chemin carrossable existant en direction du départ du sentier, ce dernier sera uniquement accessible aux piétons et fermé aux véhicules. Un projet de plateforme d'observation avec point de vue sur la rivière pourra aussi être étudié pour un aménagement ultérieur à proximité immédiate du parking.



Sentier des Castors



Bords d'Allier

Comme pour les autres sites, et notamment celui des Taillables, une signalétique d'information locale spécifique sera mise en place depuis la RD 2009, le chemin des Guénaudins et la patte d'oie avec l'impasse des Lys

Point de mise à l'eau pour embarcations légères au Château de Lys



En lien avec l'ASPTT de Moulins, prestataire canoë-Kayak sur la Réserve, et en concertation avec le propriétaire riverain, il conviendra de matérialiser par un panneau « Mise à l'eau embarcations légères », l'accès au niveau du château de Lys qui pourra être déplacé de quelques mètres en aval. Un aménagement léger et un débroussaillage seront aussi à prévoir. En effet, cet accès semble important à conserver pour une offre de loisirs familiale (mini descente ¼ journée – 6km).

Développer l'information sur le sentier des Castors dans son tronçon en Réserve

Aux vues de la fréquentation du site et de la demande, il apparaît aujourd'hui indispensable de



rendre plus praticable cette partie du sentier. Pour autant, ce tronçon pourrait être plutôt conseillée aux promeneurs et naturalistes avec une information au niveau des « Taillables » qui indiquerait soit une fin de sentier pour les usagers « sportifs » (joggeurs, VTT) soit, une possibilité de continuer sur la Réserve avec une information sur la réglementation et le pâturage (présente aussi au niveau de Moulins et des Taillables).

Pas de valorisation du site des Girodeaux devenu trop dangereux



D'un commun accord avec le maire de Chemilly, aucune valorisation du site des Girodeaux ne sera proposée dans le présent schéma. En effet, l'accès au point de vue sur la falaise des Moquets est devenu trop dangereux. Le site ne pouvant être sécurisé compte tenu des phénomènes continus d'érosion, la Mairie a implanté des panneaux indiquant les risques importants d'effondrement et de chutes.

VALORISATION**>> BRESSOLLES****Site de Longvé****Niveau de priorité :**

Phase 1	Phase 2	Phase 3
---------	---------	---------

Calendrier de réalisation :

2017-2020

FICHE SYNTHETIQUE**Projet****Existant :**

- 1 panneau « Sentier des Castors » à la patte d'oie avec l'impasse des Lys
- Signalétique « Réserve - Sentier des Castors » sur le départ du sentier
- Mobilier d'interprétation sur le sentier des Castors (restauré au printemps 2016)
- 1 panneau « Réserve » dans le bourg de Bressolles

Idées émises suite à la concertation :

- Matérialiser un parking au départ du sentier
- Déplacer le panneau du bourg sur site
- Mettre une barrière sur le chemin aux Girodeaux

Préconisations du schéma de valorisation :

- Matérialiser un parking à proximité du départ du sentier + apposer 1 panneau « Parking »
- Apposer un panneau « Départ d'excursion » à proximité du parking
- Planter 2 poteaux avec fléchage et indication « Sentier des Castors » (direction, distance, durée)
- Planter 4 panneaux directionnels depuis la RD2009, le chemin des Guénaudins et l'impasse des Lys
- Aménager le point de mise à l'eau embarcations légères à proximité du Château de Lys (panneau + entretien d'un passage)
- Ne pas valoriser le site des Girodeaux
- Garder le panneau d'information générale dans le bourg de Bressolles
- Rajouter des panneaux « chiens interdits », « présence de troupeau » en amont et aval du tronçon en Réserve

Contraintes et particularités

- Obtenir l'autorisation et passer des conventions avec les propriétaires privés et/ou les exploitants concernés (AOT)
- Travailler en concertation avec Moulins communauté, gestionnaire du sentier

Coût de l'opération : 6 000 € (hors travaux de pose et d'entretien pris en charge par la commune)

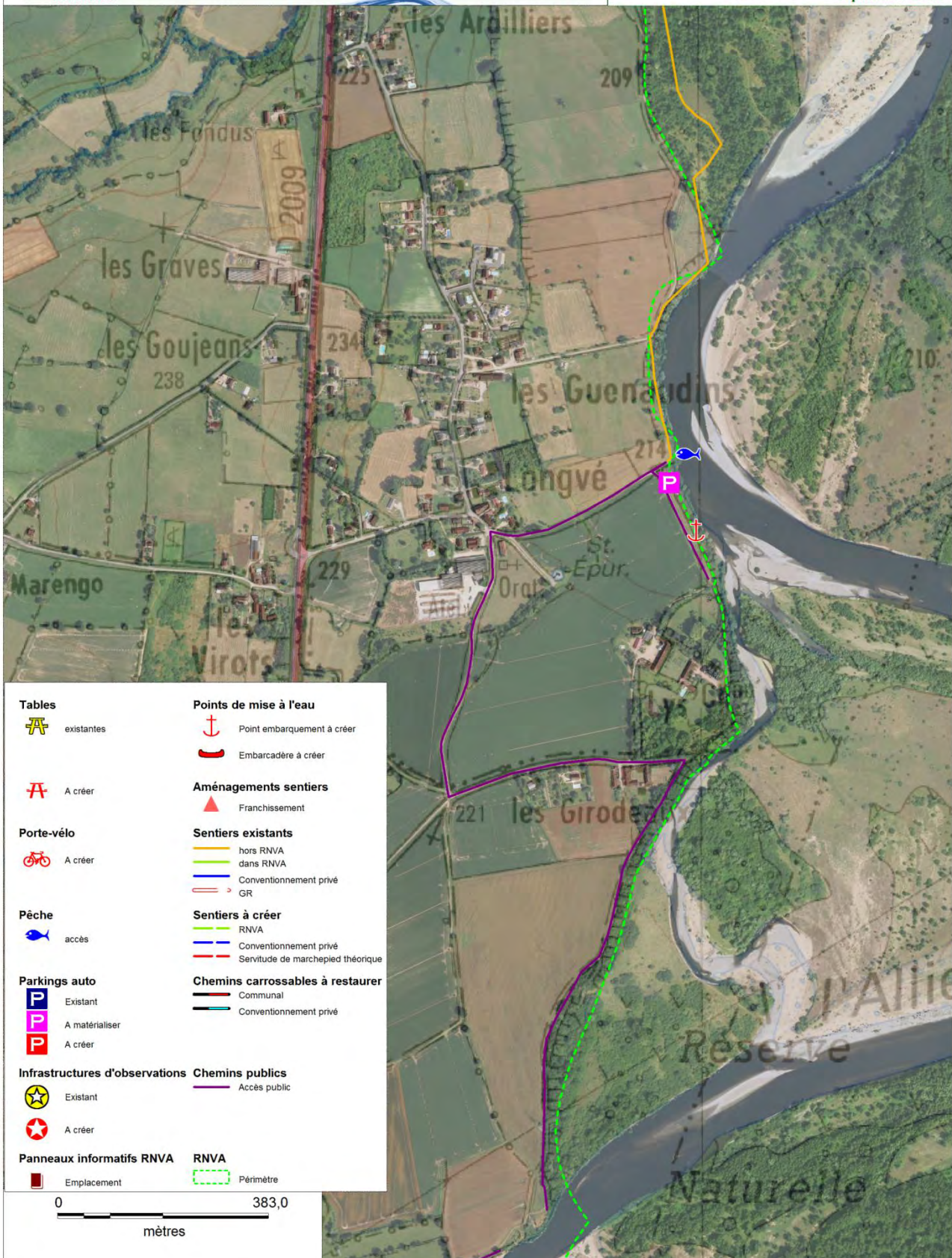


RÉSERVE NATURELLE NATIONALE DU VAL D'ALLIER

SCHÉMA DE VALORISATION

Longvé

carte n°2 septembre 2016



VALORISATION

>> TOULON –SUR- ALLIER

Site du Verdelet

Le site du Verdelet est le point pêche grand public accessible aussi aux Personnes à Mobilité Réduite (PMR)



Matérialisation d'un parking sur le site et d'une signalétique d'information locale pour son accès



Peu de travaux et d'aménagements sont nécessaires sur ce site. Le chemin carrossable d'accès a été refait en 2016 par la commune et seuls un ou deux emplacements parking (aux dimensions PMR) seront à matérialiser. Un panneau « Parking » sera aussi apposé.

Via les 4 panneaux d'informations touristiques locales, le site sera signalé depuis la D300, principalement en provenance de Toulons/Allier.

Bords d'Allier



Mise en place d'un panneau d'interprétation sur les poissons de la Boire

En partenariat avec l'AAPPMA de Moulins, un panneau apposé à la palissade du ponton permettra de faire connaître les différents poissons de la Boire. Il permettra aussi de renvoyer le public sur le contact de la FDPPMA03 (pour toutes infos sur parcours, cartes de pêche, réglementations...).

La Pêche dans la Réserve



La réglementation de la Réserve fixée par Décret ministériel autorise la pêche conformément à la législation en vigueur mais la navigation avec moteur (thermique ou électrique y est interdite).

La Fédération Départementale de la pêche et de la protection des milieux aquatiques ainsi que l'AAAPPMA de Moulins organisent cette activité sur la rivière Allier dans sa portion en Réserve.

Dans le présent schéma, le site du Verdelet est positionné sur la thématique pêche, l'embarcadère de Châtel-de-Neuvre permettra la mise à l'eau des embarcations des pêcheurs et la carte numérique reprendra à l'aide du pictogramme « poisson » les sites accessibles recensés dans le guide pêche de la fédération.

La communication de la Réserve sur la pratique de la pêche renverra donc sur les contacts de la Fédération et de l'AAAPPMA et les différents supports existants.



VALORISATION**>> TOULON-SUR-
ALLIER****Site du Verdelet****Niveau de priorité :**

Phase 1	Phase 2	Phase 3
---------	---------	---------

Calendrier de réalisation :

2017-2020

FICHE SYNTHETIQUE**Projet****Existant :**

- 1 ponton pêche accessible aux PMR entretenu par l'APPMA de Moulins
- 1 panneau « Emplacement parking réservé aux PMR »
- 1 support panneau « Réserve » à Toulon s/Allier (le panneau est à refaire)

Idées émises suite à la concertation :

- Déplacer le panneau du bourg sur site
- Matérialiser un parking

Préconisations du schéma de valorisation :

- Laisser le panneau « Réserve » dans le bourg (réfection du panneau, support existant conservé)
- Matérialiser le parking avec emplacement aux dimensions PMR + panneau « Parking »
- Implanter 4 panneaux directionnels depuis la RN7 et la D300
- Mettre un panneau d'interprétation sur le ponton « Les poissons de la Boire »

Contraintes et particularités

- Concertation avec l'AAPPMA de Moulins et la FDPPMA de l'Allier pour la réalisation du panneau d'interprétation, la continuité de l'entretien du site et plus largement de la pratique pêche sur la réserve

Coût de l'opération : 6 000 € (hors travaux de pose et d'entretien pris en charge par la commune)



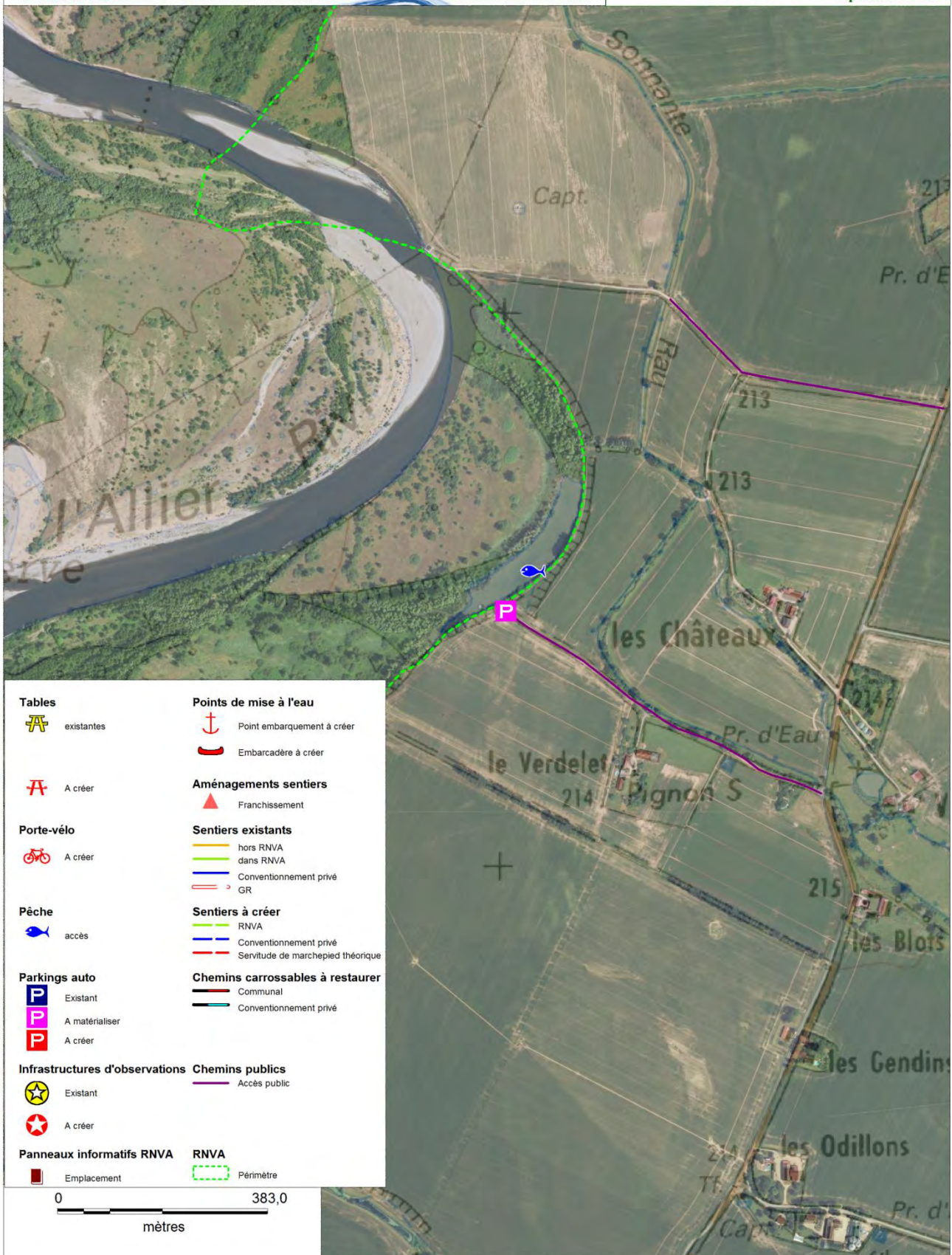
RÉSERVE NATURELLE NATIONALE DU VAL D'ALLIER

SCHÉMA DE VALORISATION

le Verdelet

carte n°3

septembre 2016



VALORISATION

>> CHEMILLY

Site des Perrons

Le site des Perrons est accessible à pied depuis le centre bourg et permet une balade sur les bords d'Allier



Matérialisation d'un parking et pose de panneaux de signalisation de service à l'entrée du site



Une aire de stationnement existe déjà sur le site et devra être matérialisée.

Un panneau « Point départ d'excursion » sera aussi implanté ainsi qu'un panneau « Emplacement pour pique-nique »

Implantation d'un panneau de fléchage et balisage du sentier éphémère du méandre des Moquets



Un panneau de fléchage de balade invitera le public à se rendre sur les bords d'Allier avec indications (direction, distance, durée). La balade sera aussi matérialisée par un balisage léger passant d'abord par la sente empruntée par les pêcheurs. Il traversera ensuite la zone de pâturage en AOT. Une chicane sera aménagée pour le passage de la clôture en barbelés au début du sentier. Ce sentier éphémère sera si besoin fermé une partie de l'année pour respecter la période de nidification.

Mise en place d'un panneau d'interprétation sur site sur le Méandre des Moquets



Pour inviter le public à emprunter l'itinéraire de balade, un panneau d'interprétation permettra de comprendre la dynamique fluviale, le phénomène d'érosion et de connaître son avifaune et sa géologie.

Une sensibilisation sur la présence de troupeaux sera également faite par l'apposition de panneaux spécifiques.

Pose d'une signalétique d'information locale

Via 4 panneaux d'informations touristiques locales, le site sera signalé notamment depuis le bourg de Chemilly (place de l'église).



Aménagements de 2 escaliers d'accès

Afin de rendre l'accès sur site plus facile, d'une part à l'aire de pique-nique et d'autre part à la balade, 2 escaliers seront aménagés fin 2016.



VALORISATION**>> CHEMILLY****Site des Perrons****Niveau de priorité :**

Phase 1	Phase 2	Phase 3
---------	---------	---------

Calendrier de réalisation :

2016
2017-2020

FICHE SYNTHETIQUE**Projet****Existant :**

- 2 tables de pique-nique
- 1 espace parking
- 1 panneau « Réserve » dans le centre bourg de Chemilly

Idées émises suite à la concertation :

- Déplacer le panneau du bourg sur site
- Créer un chemin reliant le site des Perrons au Pont de la RCEA avec aménagement d'une passerelle à la confluence avec la Guèze (non retenu car projet RCEA)
- Matérialiser le parking
- Aménager un escalier pour descendre à l'aire de pique-nique

Préconisations du schéma de valorisation :

- Matérialiser un parking et implanter des panneaux : « Parking », « Point départ excursion », « Emplacement pour pique-nique »
- Implanter 1 poteau avec fléchage et indication « Méandre des Moquets » (direction, distance, durée)
- Création d'un sentier éphémère « Méandre des Moquets » + balisage léger + chicane
- Aménager 2 escaliers (1 pour accès aux tables et 1 pour accès à la balade)
- Implanter 4 panneaux directionnels depuis le bourg de Chemilly
- Conserver le panneau d'information générale dans le centre-bourg (vers église ou à déplacer vers aire de covoiturage)
- Apposer 1 panneau d'interprétation sur le thème Méandre des Moquets : dynamique fluviale, érosion, avifaune et géologie et un panneau « présence de troupeaux »

Contraintes :

- Obtenir l'autorisation et passer des conventions avec les propriétaires privés et/ou les exploitants concernés (AOT)

Coût de l'opération : 10 000 € (hors travaux de pose et d'entretien pris en charge par la commune)



RÉSERVE NATURELLE
NATIONALE DU VAL D'ALLIER

SCHÉMA DE VALORISATION

les Perrons

carte n°4

octobre 2016



Schéma de valorisation de la Réserve Naturelle Nationale du Val d'Allier – octobre 2016

VALORISATION

>> BESSAY-SUR-ALLIER

Site des Rigaudets

Avec son sentier éphémère, le site des Rigaudets propose une immersion dans le milieu



Matérialisation d'un parking et pose de panneaux de signalisation de service à l'entrée du site



Une aire de stationnement ainsi que 3 tables de pique-nique existent déjà sur le site. Le parking devra être matérialisé même si l'espace est suffisant. Un panneau « Point départ d'excursion » ainsi qu'un panneau « Emplacement pour pique-nique » seront implantés.

Pose d'une signalétique d'information locale

Via 4 panneaux d'informations touristiques locales, le site sera signalé notamment depuis le bourg de Bessay-sur-Allier (RN7 et D300).



Implantation d'un panneau de fléchage de la balade « Sentier éphémère » sur le site



Un panneau de fléchage de balade invitera le public depuis l'aire de pique-nique à se rendre sur le sentier éphémère qui se situe à deux cents mètres plus haut avec indications (direction, distance, durée).

Mise en place d'une boucle sur le sentier éphémère et balisage



Le sentier éphémère en Réserve est aujourd'hui un aller-retour d'environ 600 m non empruntable en période de hautes eaux car inondé. D'autres chemins existent aujourd'hui en

propriétés privées et permettraient de créer une boucle d'environ 1km.



Il conviendra de conventionner pour permettre l'existence de cet itinéraire et d'y apposer quelques balisages supplémentaires « Sentier éphémère » comme ceux existants sur la partie en Réserve ; le panneau d'information du sentier à l'entrée du parcours présente déjà la balade dans sa globalité.

Mise en place d'un panneau d'interprétation sur la boire et la forêt alluviale



Afin de valoriser la Boire et la portion de forêt alluviale se situant devant l'aire de pique-nique, un panneau d'interprétation pourra être apposé à proximité des tables. Il permettra de sensibiliser le public sur les principales espèces présentes et observables ainsi que sur leur habitat.

VALORISATION**>> BESSAY-SUR-ALLIER****Site des Rigaudets****Niveau de priorité :**

Phase 1	Phase 2	Phase 3
---------	---------	---------

Calendrier de réalisation :

2017-2020

FICHE SYNTHETIQUE**Projet****Existant :**

- 3 tables de pique-nique (dont une PMR)
- 1 espace parking
- 1 panneau « Réserve » à Bessay-sur-Allier
- 1 sentier éphémère de découverte avec panneau pédagogique

Idées émises suite à la concertation :

- Déplacer le panneau du bourg sur site
- Créer une boucle sur le sentier éphémère
- Matérialiser un parking

Préconisations du schéma de valorisation :

- Matérialiser un parking avec emplacement et panneau signalétique « Parking », « Point départ excursion », « Emplacement pour pique-nique »
- Implanter 1 poteau avec fléchage et indication « Sentier éphémère » (direction, distance, durée)
- Créer une boucle à partir du sentier éphémère existant + un balisage léger
- Implanter 4 panneaux directionnels depuis le bourg de Bessay-sur-Allier (RN7 et D300)
- Conserver le panneau d'information générale dans le centre bourg mais le déplacer à un endroit plus visible
- Apposer 1 panneau d'interprétation sur la Boire : faune et formation

Contraintes :

- Obtenir l'autorisation et passer des conventions avec les propriétaires (dont CEN Allier) et/ou exploitants

Coût de l'opération : 8 000 € (hors travaux de pose et d'entretien pris en charge par la commune)

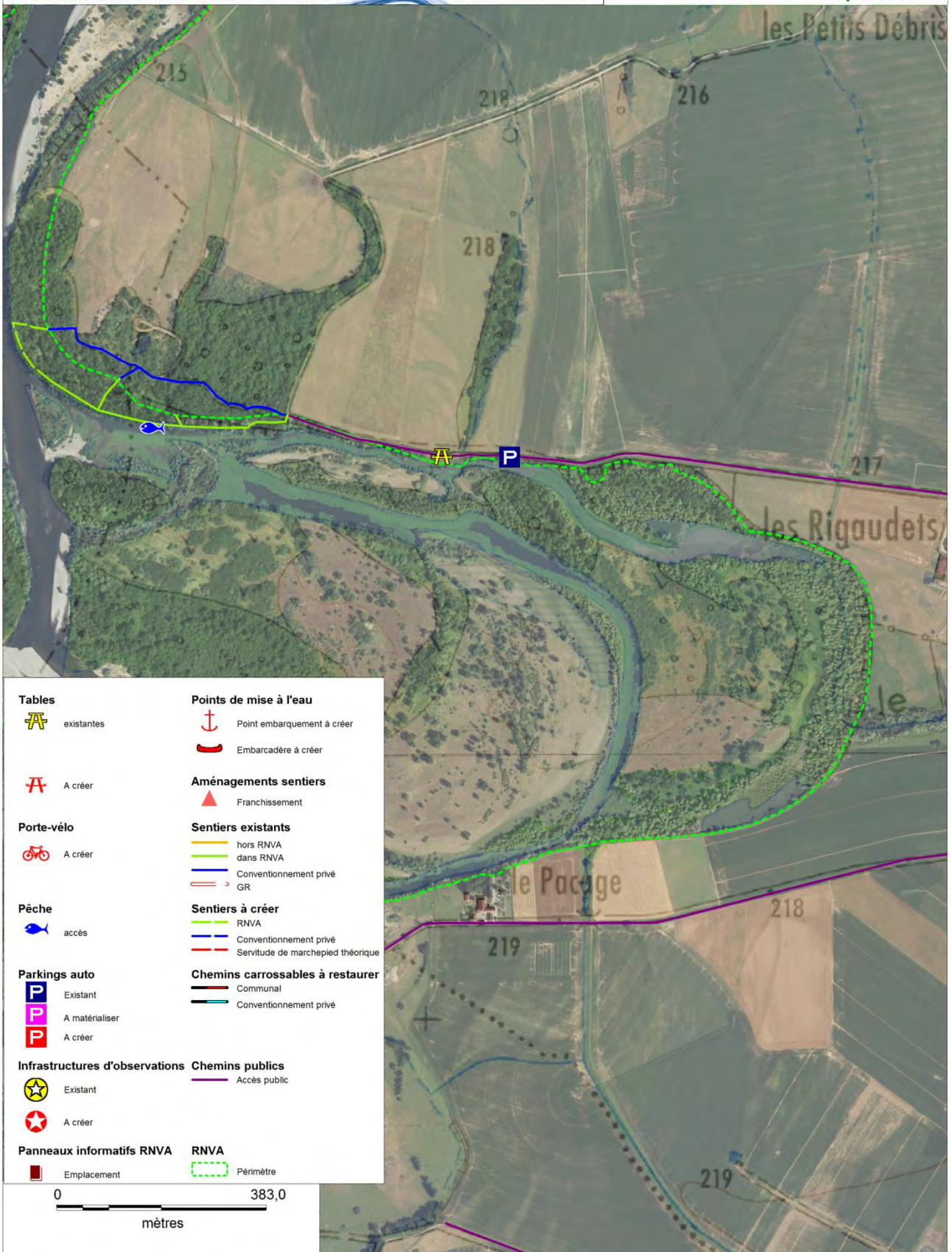


RÉSERVE NATURELLE
NATIONALE DU VAL D'ALLIER

SCHÉMA DE VALORISATION

les Rigaudets

carte n°6 septembre 2016



Tables	Points de mise à l'eau
existantes	Point embarquement à créer
A créer	Embarcadère à créer
Porte-vélo	Aménagements sentiers
A créer	Franchissement
Pêche	Sentiers existants
accès	hors RNVA
Parkings auto	dans RNVA
Existant	Conventonnement privé
A matérialiser	GR
A créer	Sentiers à créer
Infrastructures d'observations	RNVA
Existant	Conventonnement privé
A créer	Servitude de marchepied théorique
Panneaux informatifs RNVA	Chemins carrossables à restaurer
Emplacement	Communal
Périimètre	Conventonnement privé
	Chemins publics
	Accès public



VALORISATION

>> CHATEL-DE-NEUVRE

Site Pont de Châtel - rive gauche -

Le site du Pont de Châtel est le site touristique de la Réserve le plus fréquenté



Matérialisation d'un parking et pose de panneaux de signalisation de service à l'entrée du site



Un parking ainsi qu'en contre-bas une aire de pique-nique et de loisirs avec 3 tables de pique-nique, 1 banc et 1 poubelle existent déjà sur le site. Des panneaux : « Parking », « Point départ d'excursion », « Emplacement pour pique-nique » seront implantés.

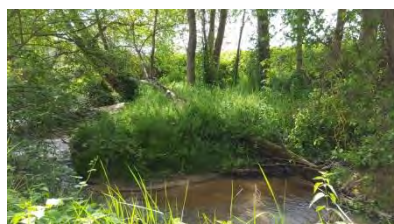
Pose d'une signalétique d'information locale

Bords d'Allier



Via 4 panneaux d'informations touristiques locales, le site sera signalé notamment depuis le bourg Châtel-de-Neuvre (D2009).

Mise en place d'un sentier de liaison permettant la circulation entre le camping Deneuvre et le pont de Châtel



Afin de relier le camping Deneuvre à la zone touristique du pont et des commerces du bourg par un accès piéton sécurisé et en

zone naturelle, un sentier reliant l'aire de pique-nique au chemin d'accès au camping pourrait-

être ouvert. Il comprendra notamment un franchissement du ruisseau (passage à gué avec pas japonais ou autre) dont il conviendra d'étudier la faisabilité.



Lors de son ouverture, qui nécessitera l'accord de plusieurs propriétaires et exploitants agricoles, un démontage de l'ancienne passerelle devra être envisagé pour sécuriser le site. Il empruntera autant que possible la servitude de marchepied (3,25m).

Implantation de 2 panneaux de fléchage de la balade « camping Deneuvre/pont de Châtel » sur le site



Un panneau de fléchage indiquera la liaison au public depuis l'aire de pique-nique jusqu'au chemin d'accès au camping Deneuvre et inversement.

Installation d'équipements de loisirs supplémentaires



Afin d'améliorer l'accueil sur ce site très fréquenté, 2 tables de pique-nique supplémentaires seront installées fin 2016 ainsi qu'un second banc et 2 portes-vélos.

Aménagement d'un embarcadère au niveau du pont



A quelques mètres en aval de la pile, un embarcadère sera aménagé. Il permettra la mise à l'eau d'embarcations légères (sans moteur) via une remorque utile pour les scientifiques, les pêcheurs ou les autres pratiquants d'activités de loisirs. Un panneau « Point de mise à l'eau pour embarcations légères » y sera apposé ainsi qu'un rappel de l'interdiction des moteurs thermiques et

électriques. Actuellement des plots de délimitation au sol empêchent l'accès des véhicules sauf pour les secours et services via des plots amovibles.

Mise en place d'un panneau d'information sur le pont et les abords de la rivière



Le camping et le bivouac étant interdits sur toute la Réserve, le pont de Châtel représente pour les pratiquants itinérants les derniers points de débarquement avant Moulins. Il sera donc apposé sur le pont (comme au pont de St Loup), un panneau « camping interdit » et une information indiquant « dernier débarquement avant Moulins à 25km / accès campings ». Des panneaux sur les bords en amont rappelleront « A 1 km, dernier débarquement avant Moulins ».

VALORISATION**>> CHATEL-DE-NEUVRE****Site Pont de Châtel
- rive gauche -****Niveau de priorité :**

Phase 1	Phase 2	Phase 3
---------	---------	---------

Calendrier de réalisation :

2016
2017-2020

FICHE SYNTHETIQUE**Projet****Existant :**

- 3 tables de pique-nique + 1 banc en bois + 1 poubelle en bois
- 1 panneau « Réserve » sur le parking + 1 espace parking + 1 panneau d'information

Idées émises suite à la concertation :

- Laisser le panneau sur site
- Créer un sentier d'accès au camping Deneuvre avec aménagement d'un gué

Préconisations du schéma de valorisation :

- Conserver le panneau d'information générale sur le parking
- Planter 4 panneaux directionnels depuis le bourg de Châtel-de-Neuvre
- Apposer panneaux « Parking », « Point de départ d'excursion », « Emplacement pour pique-nique »
- Installer 2 tables de pique-nique supplémentaires
- Installer 1 banc supplémentaire et 2 portes-vélos
- Ouvrir un sentier de liaison entre le pont de Châtel et le camping Deneuvre
- Aménager un passage à gué ou passerelle pour le franchissement du ruisseau
- Planter 2 poteaux avec fléchage et indication « liaison camping Deneuvre - pont de Châtel » (direction, distance, durée)
- Apposer 1 panneau d'information sur le pont pour information débarquement canoë-kayak et campings
- Aménager un embarcadère dédié à la mise à l'eau des embarcations légères + panneau
- Démontez l'ancienne passerelle pour sécuriser le sentier

Contraintes :

- Obtenir l'autorisation et passer des conventions avec les propriétaires privés et/ou exploitants

Coût de l'opération : 30 500 € (hors travaux de pose et d'entretien pris en charge par la commune)



RÉSERVE NATURELLE
NATIONALE DU VAL D'ALLIER

SCHÉMA DE VALORISATION

pont Chatel-de-Neuvre

carte n°7 septembre 2016

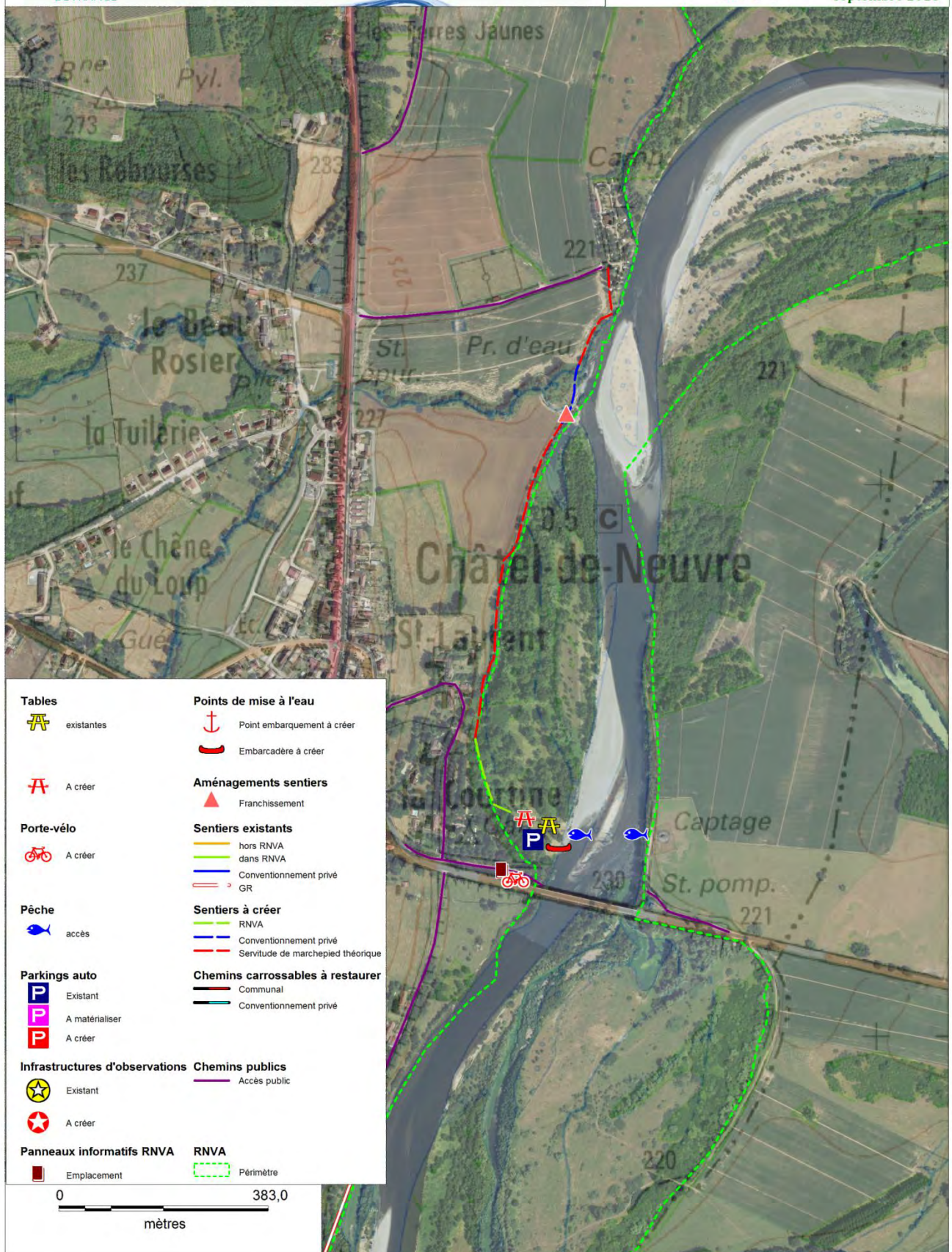


Schéma de valorisation de la Réserve Naturelle Nationale du Val d'Allier – octobre 2016

VALORISATION

>> MONETAY –SUR-ALLIER

Site de l'Épine

L'Épine, un site pour la balade et la randonnée



Matérialisation d'un parking et pose de panneaux de signalisation de service à l'entrée du site



Un parking (2 places) ainsi qu'en contre-bas une aire de pique-nique avec 1 table, et plus loin sur le sentier de la batellerie avec 2 tables, existent déjà sur le site. Des panneaux : « Parking », « Point de départ d'excursion », « Emplacement pour pique-nique » seront implantés au niveau du parking.



Pose d'une signalétique d'information locale



Via 4 panneaux d'informations touristiques locales, le site sera signalé notamment depuis le bourg de Monetay-sur-Allier (D232).

Installation d'un porte-vélo pour compléter l'offre cyclo et VTT



Accessible depuis le bourg de Monétay, ce site est situé sur le passage ou à proximité de 3 circuits vélos (circuit cyclotourisme n°5 du CD03 – « l'Allier d'une rive à l'autre », circuit Contigny > Monétay, circuit VTT FFCT 11 clochers du vignoble). Le développement de la filière vélo fait partie de la politique de développement touristique du département et des offices de tourisme locaux.

Des locations de vélos sont possibles à l'OT de Saint-Pourçain-sur-Sioule et de Chantelle. Afin de s'intégrer dans la politique de développement local, un stationnement vélos léger (porte-vélos) sera installé, permettant d'inciter le pratiquant à une pause pique-nique et/ou découverte de la Réserve durant son parcours.

Rendre plus lisible l'offre de balades sur le site



Beaucoup de chemins de randonnées partent aujourd'hui du site avec un balisage vieillissant et un manque de clarté. Chemin de la batellerie, GR300, chemin de la Boire de la Mouille, chemins d'Issards (vert et bleu), future boucle dans le méandre..... Il conviendra donc d'implanter un panneau avec une cartographie des balades/randonnées « autour de l'Epine » pour plus de lisibilité. En complément, 2 poteaux pour le fléchage des balades seront installés avec indication (direction, distance, durée).

Ouvrir une boucle dans le méandre avec interprétation



Afin de permettre au public de découvrir un autre milieu, une boucle (d'environ 2,5 km) avec 3 panneaux d'interprétation sur le milieu, sa faune et sa flore sera ouverte dans le méandre. Elle empruntera au ¾ le chemin existant passant par les puits de captage (convention avec le SMEA) et pour ¼ sera ouvert (hors zone sédum/Corynéphore). Un projet d'AOT pour la mise en place du pâturage existe sur ce site. Il conviendra donc de l'adapter aux 2 usages si celui-ci était validé.

Valoriser le sentier de la batellerie sur le GR300



Le GR 300, chemin de Saint-Jacques, surnommé « chemin de la Batellerie » dans sa portion d'environ 2.5 km entre l'Epine et Châtel, traverse le site dont une partie en Réserve sur 600 ml. Ce sentier qui connecte 2 communes de la Réserve est un véritable atout qu'il faudra valoriser dans les différents supports.

Aux extrémités du sentier de la Batellerie, il conviendra de mieux informer le public sur la modification de la réglementation due au passage en Réserve.

VALORISATION

>> MONETAY-SUR-ALLIER

Site de l'Epine

Niveau de priorité :

Phase 1	Phase 2	Phase 3
---------	---------	---------

Calendrier de réalisation :

2017-2020

FICHE SYNTHETIQUE

Projet

Existant :

- 3 tables de pique-nique (1 au départ de la Boire de la Mouille + 2 sur le sentier de la batellerie)
- 1 espace parking
- Plusieurs balisages randonnées (sentier batellerie, GR300, Chemins d'Issards, ...)
- 1 panneau « Réserve » à l'église de Monétay-sur-Allier

Idées émises suite à la concertation :

- Laisser le panneau sur site
- Créer un sentier en boucle sur le méandre (pour ¼ chemin d'entretien puits de captage)

Préconisations du schéma de valorisation :

- Conserver le panneau d'information générale à proximité de l'église
- Implanter 4 panneaux directionnels depuis l'église et le bourg de Monétay-sur-Allier
- Apposer 1 panneau « Parking », « Point de départ d'excursion », « Emplacement pour pique-nique »
- Matérialiser le parking (2 places) et installer 1 porte-vélos
- Implanter 1 panneau avec l'offre de balades du secteur
- Implanter 2 poteaux avec fléchage et indication (direction, distance, durée) : sentier de la battellerie-GR300, 2^{ème} aire de pique-nique, balade dans le méandre, Boire de la Mouille
- Apposer 3 panneaux d'interprétation sur la balade du méandre (flore, faune, entomofaune)

Contraintes :

- Obtenir l'autorisation et passer des conventions avec les propriétaires privés dont le SIVOM, partenariat avec l'association les amis de Saint-Jacques en Bourbonnais

Coût de l'opération : 11 500 € (hors travaux de pose et d'entretien pris en charge par la commune)



RÉSERVE NATURELLE
NATIONALE DU VAL D'ALLIER

SCHÉMA DE VALORISATION

l'Epine

carte n°8

octobre 2016

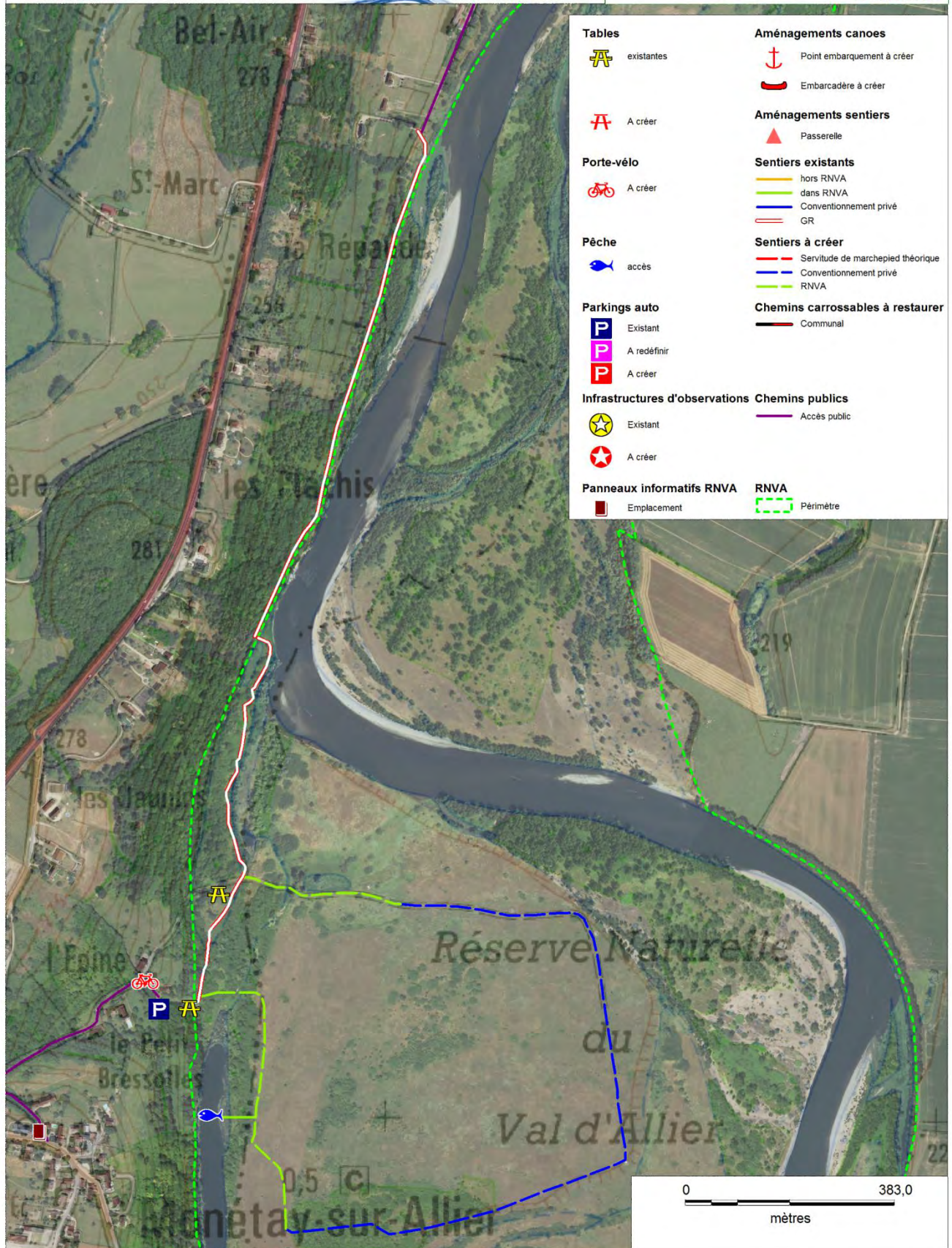


Schéma de valorisation de la Réserve Naturelle Nationale du Val d'Allier – octobre 2016

VALORISATION

>> LA FERTE-HAUTERIVE

Site des Echerolles

Les Echerolles, balade jusqu'au cœur de la grève



Matérialisation d'un parking et pose de panneaux de signalisation de service à l'entrée du site



Le parking sera matérialisé vers l'entrée du site (clôture). Des panneaux : « Parking », « Point de départ d'excursion », « Emplacement pour pique-nique » seront implantés au niveau du parking.



Pose d'une signalétique d'information locale

Via 4 panneaux d'informations touristiques locales, le site sera signalé notamment depuis le bourg de La Ferté-Hauterive (D32 et D300).



Installation d'une aire de pique-nique



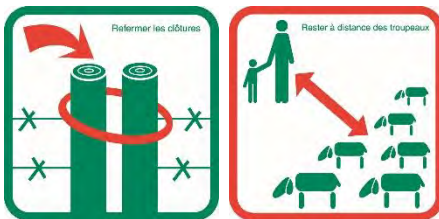
Une table de pique-nique pourra être installée dans le coin vers la Boire.

Ouvrir un sentier jusqu'à la grève



Afin de permettre au public d'accéder à la rivière, un sentier (d'environ 200 m) sera ouvert . Afin de passer la clôture du départ (contraintes physique et psychologique des barbelés, de la présence supposée de troupeaux et du panneau « Réserve » et ses interdictions) une chicane sera aménagée. L'AOT en cours sur ce site a permis de prendre en compte le projet et le passage du public pourra se faire en dehors du périmètre de pâturage en longeant les

clôtures électriques. Afin de garantir la sécurité des personnes et le respect de l'exploitation, des panneaux pourront rappeler certaines règles. Si besoin, le sentier pourra être fermé en période de nidification.



Implantation d'un panneau de fléchage de la balade « grève » sur le site et balisage



Un panneau de fléchage de balade avec indications (direction, distance, durée) invitera le public à se rendre sur la grève pour voir la rivière. La balade sera matérialisée par un balisage léger qui longera la clôture électrique mise en place pour le pâturage dans le cadre de l'AOT pour se terminer sur la grève.

Mise en place d'un panneau d'interprétation sur les oiseaux nicheurs de la grève



Afin de valoriser la grève et surtout de sensibiliser le public aux espèces nicheuses présentes et observables ainsi que sur leur habitat, un panneau d'interprétation sera apposé au départ de la balade.



Sur la grève, des petits panneaux pourront aussi rappeler quelques règles à respecter en période de nidification pour éviter de déranger et de piétiner les œufs au sol de certaines espèces.

VALORISATION**>> LA FERTE-
HAUTERIVE***Site des Echerolles***Niveau de priorité :**

Phase 1	Phase 2	Phase 3
---------	---------	---------

Calendrier de réalisation :

2017-2020

FICHE SYNTHETIQUE**Projet****Existant :**

- 1 espace parking le long du chemin privé
- 1 panneau « Réserve » à la Ferté-Hauterive (sur la place en face de la salle des fêtes)

Idées émises suite à la concertation :

- Matérialiser un parking
- Créer un sentier permettant d'accéder à la grève

Préconisations du schéma de valorisation :

- Conserver le panneau d'information générale à la Ferté-Hauterive (sur la place en face de la salle des fêtes)
- Implanter 4 panneaux directionnels depuis le bourg de La Ferté (D32 et D300)
- Matérialiser le parking (2 places)
- Installer 1 table de pique-nique vers la boire
- Apposer panneau « Parking », « Point de départ d'excursion », « Emplacement pour pique-nique »
- Ouvrir et baliser le sentier jusqu'à la grève depuis la clôture et aménager une chicane
- Implanter 1 poteau avec fléchage et indication (direction, distance, durée)
- Apposer 1 panneau d'interprétation au départ de la balade sur les oiseaux nicheurs des grèves

Contraintes :

- Obtenir l'autorisation et passer des conventions avec les propriétaires privés et / ou les exploitants (AOT)

Coût de l'opération : 10 000 € (hors travaux de pose et d'entretien pris en charge par la commune)

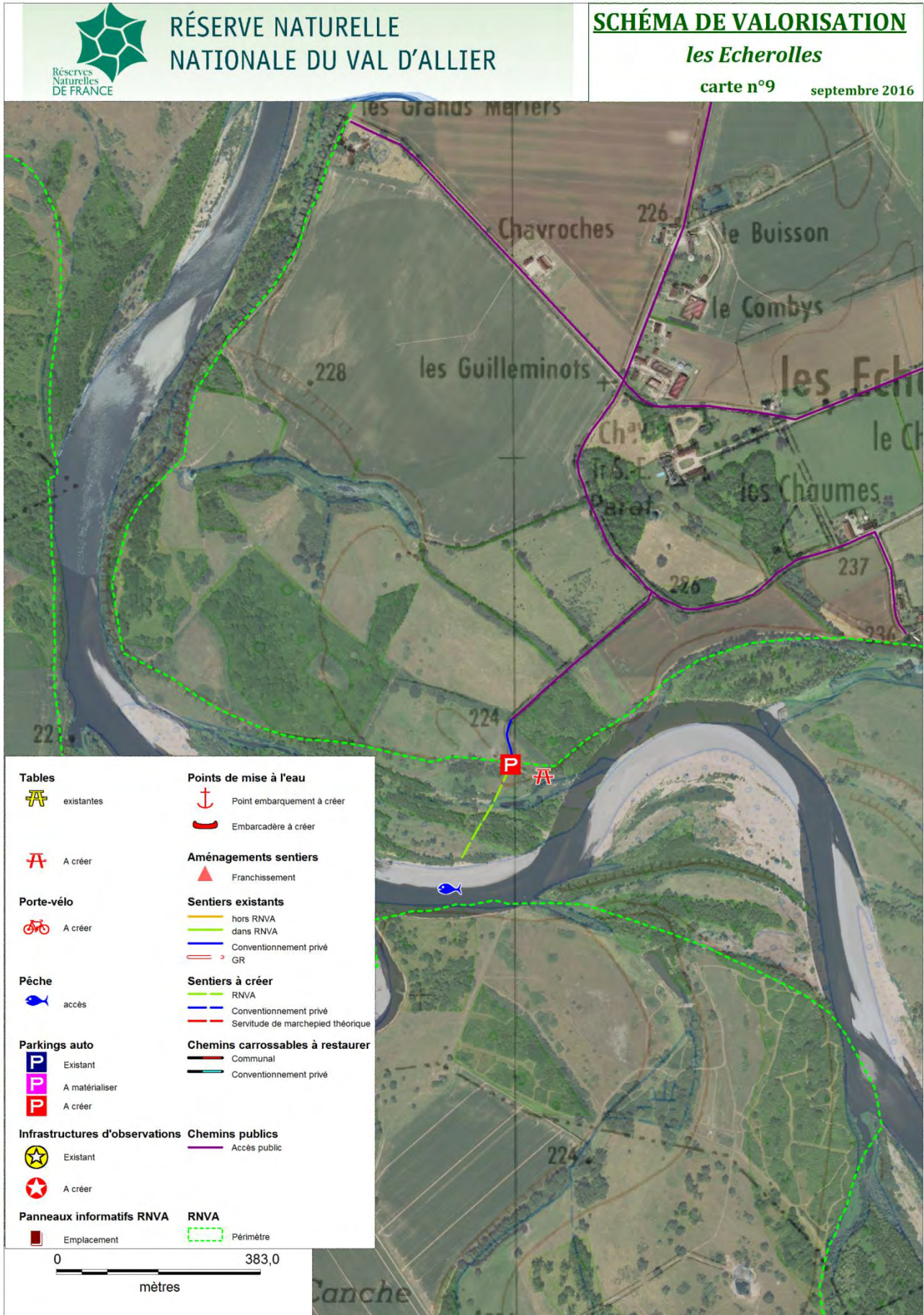


Schéma de valorisation de la Réserve Naturelle Nationale du Val d'Allier – octobre 2016

VALORISATION

>> SAINT-LOUP

Site des Delots

Les Delots, un point de vue pour observer la nature



Matérialisation d'un parking et pose de panneaux de signalisation de service à l'entrée du site



Le parking sera maintenu à l'entrée du site. Des panneaux : 1 « Parking », 1 « Point de vue » seront implantés au niveau du parking.

Pose d'une signalétique d'information locale

Via 4 panneaux d'informations touristiques locales, le site sera signalé depuis le bourg de Saint-Loup (RN7 et D300) et aussi en lien depuis la Ferté-Hauterive et le site des Echerolles à proximité.



La restauration de l'observatoire



L'observatoire construit par la LPO dans le cadre du Plan Loire en 2011 est aujourd'hui très dégradé. Les lambris sont désarticulés et une végétation ligneuse a envahi le devant des postes d'observation. L'observatoire devra donc être restauré et un débroussaillage régulier sera nécessaire pour permettre de maintenir la vue. Une nouvelle autorisation et une convention devront être établies avec le propriétaire.

Mise en place d'un panneau d'interprétation sur la faune de la Boire



Afin de permettre au public de mieux observer les espèces présentes sur la boire, un panneau d'interprétation sur la faune présente sera apposé à l'intérieur de l'observatoire.

VALORISATION**>> SAINT-LOUP****Site des Delots****Niveau de priorité :**

Phase 1	Phase 2	Phase 3
---------	---------	---------

Calendrier de réalisation :

2017-2020

FICHE SYNTHETIQUE**Projet****Existant :**

- 1 espace parking
- 1 observatoire

Idées émises suite à la concertation :

- Conserver l'existant

Préconisations du schéma de valorisation :

- Conserver le panneau d'information générale dans le bourg de Saint-Loup
- Implanter 4 panneaux directionnels depuis le bourg de Saint-Loup (N7 et D300)
- Conserver le parking
- Apposer 1 panneau signalétique « Parking », 1 « Point de vue »
- Restaurer l'observatoire et prévoir de débroussailler régulièrement devant pour maintenir la vue
- Apposer 1 panneau d'interprétation sur la faune de la Boire dans l'observatoire

Contraintes :

- Obtenir à nouveau l'autorisation et passer une convention avec le propriétaire privé (convention dénoncée en 2013).

Coût de l'opération : 8 000 € (hors travaux de pose et d'entretien pris en charge par la commune)

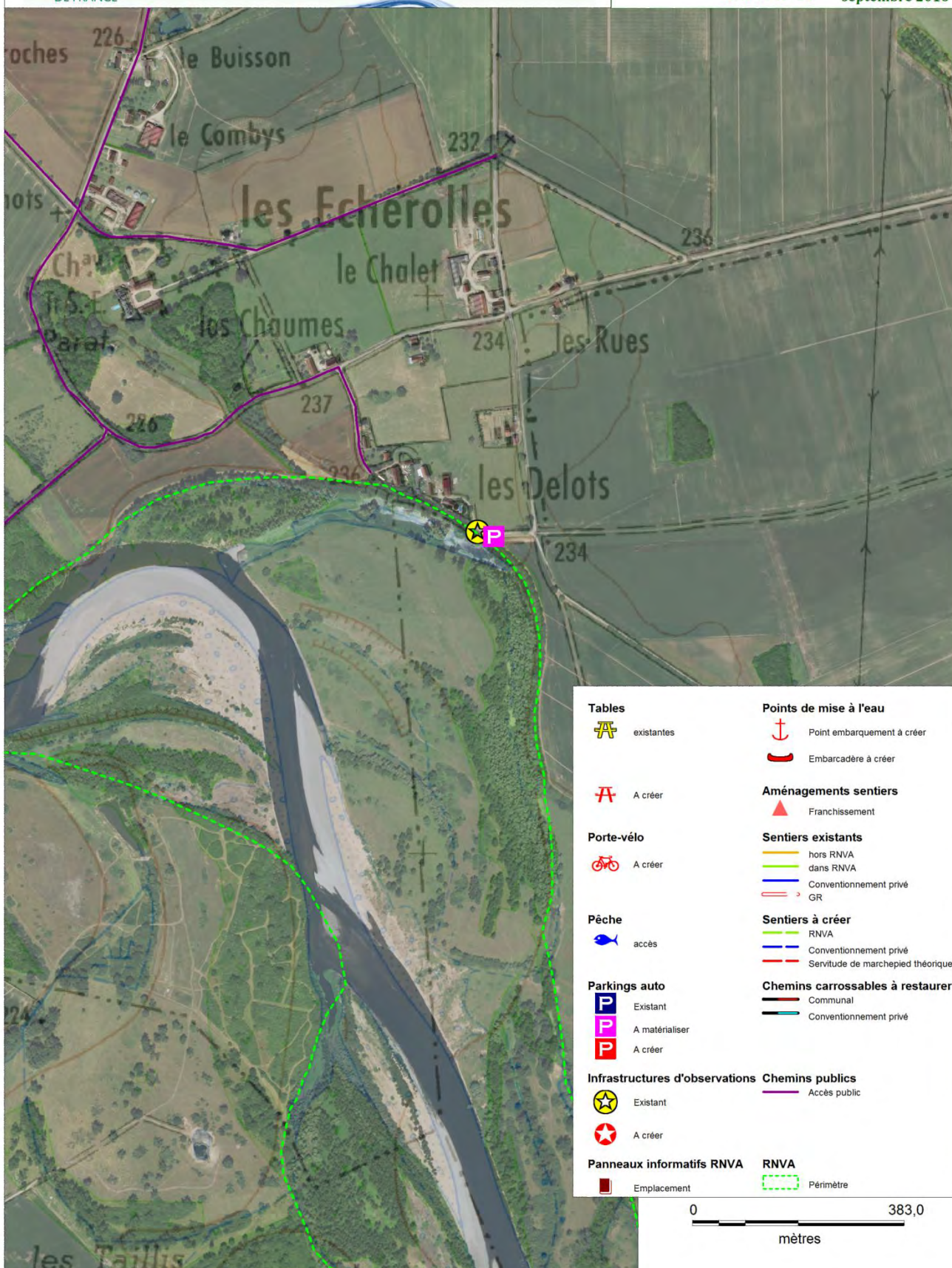


RÉSERVE NATURELLE
NATIONALE DU VAL D'ALLIER

SCHÉMA DE VALORISATION

les Délots

carte n°10 septembre 2016



VALORISATION

>> SAINT-LOUP

Site de l'île Saint-Loup (rive droite)

L'île Saint-Loup, une île aux trésors



Matérialisation d'un parking et pose de panneaux de signalisation de service à l'entrée du site



Le parking sera matérialisé à l'entrée du site (au départ de la petite voie goudronnée). Des panneaux : 1 « Parking », 1 « Point de départ d'excursion », 1 « Point de vue » seront implantés au niveau du parking.



Pose d'une signalétique d'information locale



Via 4 panneaux d'informations touristiques locales, le site sera signalé depuis le bourg de Saint-Loup (en provenance de la RN7).

Installation d'une palissade d'observation



L'espace situé en contrebas vers l'enrochement pourra accueillir une palissade d'observation sur le paysage et la falaise d'érosion (hirondelles de rivage et Guêpiers d'Europe).

Valoriser la boire en dessous du pont



Afin de permettre au public d'accéder à la rivière, et de découvrir la boire sous le pont, un petit sentier sera valorisé et permettra de cheminer sur quelques mètres pour s'immerger dans le milieu.

Mise en place de 2 panneaux d'interprétation



Afin de valoriser la boire accessible au public, un panneau d'interprétation sur ce milieu et ses habitants (odonates, libellules...) sera installé au niveau de l'escalier descendant.

Un deuxième panneau accessible depuis le haut du pont permettra une lecture du paysage et une compréhension de la création de la falaise d'érosion. Un QR code, avec une vidéo des hirondelles et des guêpiers, pourrait même être visionnée pour valoriser ces espèces phares.

Valoriser le point de vue sur le pont et le parcours cycliste



L'idée est d'inciter le public à pied ou à vélo à monter sur le pont pour profiter de la vue et découvrir le panneau d'interprétation.

Pour inciter les cyclotouristes utilisant le circuit 12 « de la Sioule à la Boule », guide « Mon Bourbonnais à vélo » à mettre pied à terre et à découvrir ce site, un porte-vélo sera installé au niveau du pont.

Implantation de 2 panneaux de fléchage de la balade « boire » et « point de vue sur le pont »



Au niveau du parking, 2 panneaux de fléchage de balade avec indication (direction, distance, durée) inviteront le public à se rendre jusqu'au pont pour découvrir à la fois la Boire et le point de vue depuis le Pont.

VALORISATION**>> SAINT-LOUP****Site de l'Île Saint-Loup (rive droite)****Niveau de priorité :**

Phase 1	Phase 2	Phase 3
---------	---------	---------

Calendrier de réalisation :

2017-2020

FICHE SYNTHETIQUE**Projet****Existant :**

- 1 voie goudronnée d'accès au pont avec 1 itinéraire cyclo
- 1 panneau « Réserve » dans le bourg de Saint-Loup
- 1 pont avec panneau entrée réserve et règlementation pour canoë-kayak

Idées émises suite à la concertation :

- Matérialiser un parking
- Déplacer le panneau du bourg sur site
- Ouvrir un sentier allant du pont (dessous) jusqu'à la rivière en passant par la ripisylve

Préconisations du schéma de valorisation :

- Conserver le panneau d'information générale dans le bourg de Saint-Loup
- Implanter 4 panneaux directionnels depuis le bourg Saint-Loup (depuis RN7)
- Matérialiser le parking
- Installer 1 palissade d'observation
- Apposer 1 panneau signalétique « Parking », « Point de départ d'excursion », « Point de vue »
- Valoriser un sentier jusqu'à la boire sous le pont
- Implanter 2 poteaux avec fléchage balades et indications (direction, distance, durée)
- Apposer 2 panneaux d'interprétation (1 sur la boire et 1 sur la lecture du paysage en bas et sur le pont)
- Installer un porte-vélo en bas du pont

Contraintes :

- Obtenir l'autorisation et passer des conventions avec les propriétaires privés (dont RFF)

Coût de l'opération : 11 000 € (hors travaux de pose et d'entretien pris en charge par la commune)



Schéma de valorisation de la Réserve Naturelle Nationale du Val d'Allier – octobre 2016

COMMUNICATION

>> Développer la communication et les partenariats avec les acteurs locaux

La Réserve dispose déjà d'outils de communication depuis plusieurs années (carte, dépliant d'appel, pages spécifiques sur Internet, newsletter...) et des actions de communication en direction de la presse ont déjà été menées à plusieurs reprises soit avec la presse quotidienne régionale soit avec la presse spécialisée. Pour autant, la communication de la Réserve reste très ponctuelle et il s'agira, dans le cadre de ce 1er schéma, de monter en puissance pour atteindre une communication beaucoup plus régulière en direction du grand public, de la presse, et surtout des acteurs locaux en utilisant des outils basiques qui devront pouvoir évoluer au fil des années sur des supports plus actuels (réseaux sociaux, applications numériques...).

Développer une carte numérique

Promouvoir les 10 points d'accès et permettre une actualisation des données



Cette carte sera consultable et téléchargeable via un QR Code depuis tous les

supports généraux matérialisés de la Réserve

Editer une affiche

Promouvoir la Réserve auprès des acteurs locaux, la rendre accessible

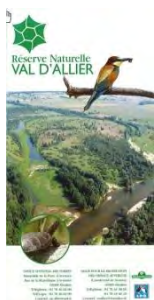
Grande affiche avec les 10 points d'accès + QR code

Développer les pages du site Internet

Faire vivre les pages du site internet, créer une page « activités » et « contacts », permettre l'hébergement des supports numériques

Rééditer le document d'appel

Réactualiser le document de 2008 et le diffuser en développant une partie activités praticables et une carte des 10 points + QR Code



Réaliser des newsletters

*Réaliser 3 newsletters par an
Développer le nombre d'abonnés*



Donner de l'information sur ce qui se passe dans la Réserve, vulgariser l'information scientifique

Développer les relations presse
Avec la presse quotidienne régionale et la presse spécialisée y compris les guides touristiques



Développer les partenariats avec les acteurs locaux

Partenaires institutionnels, Mairies, prestataires d'activités, Offices de Tourisme

Développer la communication en visu et dans les supports des partenaires (bulletins municipaux, sites Internet)



Coût de l'opération : 16 000 €

SENSIBILISATION

>> Développer la sensibilisation des publics

en visu, in situ

La Réserve pratique depuis 20 ans la sensibilisation du public à travers l'accueil de scolaires, de groupes mais aussi en proposant quelques balades nature pour le grand public. Elle dispose de locaux à l'Espace nature du Val d'Allier, site muséographique géré par la LPO et situé à Moulins où un espace est entièrement consacré à la Réserve (expositions, documentations, film sur la Réserve...). Pour autant ces actions encore trop ponctuelles devront être développées.

Développer l'accueil de groupes d'étudiants et de scolaires

Une vingtaine de séances d'animations encadrées par un permettrait d'accueillir les scolaires du territoire ainsi que des étudiants



Proposer des balades nature pour le grand public

4 sorties nature par an encadrées par un animateur nature permettraient de sensibiliser et de faire profiter les riverains et touristes des richesses de la Réserve



Participer à des événementiels locaux

En s'inscrivant dans les dynamiques associatives locales



Conserver une « maison de la Réserve »

Siège de la Réserve et lieu d'information du public

A l'Espace nature du Val d'Allier à Moulins ou ailleurs sur la Réserve (projet à Chemilly)



Développer les éducteurs professionnels avec les OT

En partenariat avec les offices de tourisme de Saint-Pourçain-sur-Sioule et de Moulins, développer les visites guidées sur site pour les prescripteurs locaux (hébergés, prestataires, personnel des OT) afin d'assurer la promotion de l'offre d'animation et des sites aménagés de la Réserve



Mesurer la fréquentation touristique

Des éco-compteurs pourraient également être installés sur des points stratégiques de la Réserve afin de mesurer la fréquentation et l'importance du tourisme dans la Réserve

Mettre un « kit Réserve » à disposition

A destination des OT et des prestataires locaux (série photos libres de droit, fiches balades et reconnaissance d'espèces, jumelles, jeux enfants, film...)



Développer les accueils des partenaires

Partenaires institutionnels, Mairies, ... en organisant régulièrement des visites sur sites pour parler des actions

Sensibiliser élus, techniciens, socio-professionnels (agriculteurs, pêcheurs...) aux actions, projets, problématiques de la Réserve



Coût de l'opération : 10 000 €

ESQUISSE FINANCIERE

>>

Estimation du coût de la mise en œuvre du schéma

Commune	site	action	COUT* (TTC et arrondi)
Valorisation			COUT* (TTC et arrondi)
			110 000 €
BRESSOLLES	Les Taillables		6 000 €
BRESSOLLES	Longvé		9 000 €
TOULON S/ALLIER	Le Verdelet		6 000 €
CHEMILLY	Les Perrons		10 000 €
BESSAY S/ALLIER	Les Rigaudets		8 000 €
CHATEL-DE-NEUVRE	Pont de châtel		30 500 €
MONETAY S/ALLIER	L'Epine		11 500 €
LA FERTE-HAUTERIVE	Les Echerolles		10 000 €
SAINT-LOUP	Les Délots		8 000 €
SAINT-LOUP	Ile Saint-Loup		11 000 €
Communication			COUT* (TTC et arrondi)
			16 000 €
	Année 1	carte numérique + QR code	5 000 €
	Année 1	réédition document d'appel	4 200 €
	Année 1	edition d'une affiche A3	1 200 €
14j/an	Annuel	développement site Internet	1 500 €
	Annuel	Réalisation 3 newsletters /an	1 500 €
	Annuel	Relations presse	1 500 €
	Annuel	Développement partenariats acteurs locaux	1 100 €
Sensibilisation			COUT* (TTC et arrondi)
			10 000 €
17j/an	Annuel	20 séances d'animations/an	5 100 €
Animateurs	Annuel	4 sorties grand public annuelles	1 200 €
6 630 €	Annuel	Participation événementiels locaux	400 €
	Annuel	Développer éductour	600 €
	Annuel	Accueil partenaires	1 100 €
	Année 1	Kit réserve à disposition	1 600 €
Signalisation routière			COUT* (TTC et arrondi)
			8 000 €
		6 panneaux patrimoine culturelle type H33	6 000 €
		2 panneaux animation culturelle et touristique type H12	2 000 €
TOTAL SCHEMA VALORISATION			144 000 €
			<i>* Hors travaux de pose et d'entretien pris en charge par les communes</i>

Estimation du coût de fonctionnement annuel - années n+1 et suivantes

Sensibilisation			COUT* (TTC et arrondi)
			8 400 €
	Annuel	20 séances d'animations/an	5 100 €
	Annuel	4 sorties grand public annuelles	1 200 €
	Annuel	Participation événementiels locaux	400 €
	Annuel	Développer éductour	600 €
	Annuel	Accueil partenaires	1 100 €
Valorisation			COUT* (TTC et arrondi)
			2 000 €
		forfait remplacement mobilier défectueux ou complémen	2 000 €
Entretien			COUT* (TTC et arrondi)
			3 000 €
		Entretien complémentaire personnel Réserve	3 000 €
TOTAL Coût fonctionnement annuel- années n+			19 000 €
			<i>* Hors travaux de pose et d'entretien pris en charge par les communes</i>

>>

Nature des dépenses de valorisation par site

Commune	site	action	COU ^T * (TTC et arrondi)
BRESSOLLES	Les Taillables		6 000 €
		1 panneau réserve bourg	
		1 panneau réserve entrée ville	
		4 panneaux d'information locale (type Dc)	
		1 panneau parking + matérialisation	
		1 panneau point départ excursion	
		2 poteaux fléchage sentier	
		Coordination	
BRESSOLLES	Longvé		9 000 €
		4 panneaux d'information locale (type Dc)	
		1 panneau parking + matérialisation	
		1 panneau point départ excursions	
		1 panneau point de mise à l'eau + matérialisation	
		2 poteaux fléchage sentier	
		1 embarcadère canoë-kayak	
		Coordination	
TOULON S/ALLIER	Le Verdelet		6 000 €
		1 panneau réserve bourg	
		1 panneau réserve entrée ville	
		4 panneaux d'information locale (type Dc)	
		1 panneau parking + matérialisation	
		1 panneau d'interprétation <i>Poissons</i>	
		Coordination	
CHEMILLY	Les Perrons		10 000 €
		1 panneau réserve bourg	
		1 panneau réserve entrée ville	
		4 panneaux d'information locale (type Dc)	
		1 panneau parking + matérialisation	
		1 panneau emplacement pique-nique	
		1 panneau départ excursion	
		1 poteau fléchage sentier + balisage + chicane	
		2 escaliers	
		1 panneau d'interprétation <i>Falaise</i>	
		Coordination	
BESSAY S/ALLIER	Les Rigaudets		8 000 €
		1 panneau réserve bourg	
		1 panneau réserve entrée ville	
		4 panneaux d'information locale (type Dc)	
		1 panneau parking + matérialisation	
		1 panneau emplacement pique-nique	
		1 panneau départ excursion	
		1 poteau fléchage sentier + balisage + chicane	
		1 panneau d'interprétation <i>Boire</i>	
		Coordination	
CHATEL-DE-NEUVRE	Pont de châtel		30 500 €
		1 panneau réserve bourg	
		1 panneau réserve entrée ville	
		4 panneaux d'information locale (type Dc)	
		1 panneau parking	
		1 panneau emplacement pique-nique	
		1 panneau départ excursion	
		2 poteau fléchage sentier + balisage	
		2 tables de pique-nique	
		1 banc + 2 portes vélos	
		1 franchissement	
		1 embarcadère	
		Démontage ancienne passerelle	
		1 panneau information CK pont+ 3 pannonneaux	
		Coordination	
MONETAY S/ALLIER	L'Epine		11 500 €
		1 panneau réserve bourg	
		1 panneau réserve entrée ville	
		4 panneaux d'information locale (type Dc)	
		1 panneau parking + matérialisation	
		1 porte vélos	
		1 panneau emplacement pique-nique	
		1 panneau départ excursion	
		2 poteau fléchage sentier + balisage	
		3 panneau d'interprétation <i>faune/milieu</i>	
		1 panneau offre balades	
		Coordination	
LA FERTE-HAUTERIVE	Les Echerolles		10 000 €
		1 panneau réserve bourg	
		1 panneau réserve entrée ville	
		4 panneaux d'information locale (type Dc)	
		1 panneau parking + matérialisation	
		1 panneau emplacement pique-nique	
		1 panneau départ excursion	
		1 poteau fléchage sentier + balisage + chicane	
		1 panneau d'interprétation <i>Grève</i>	
		1 table de pique-nique	
		Coordination	
SAINT-LOUP	Les Délots		8 000 €
		1 panneau réserve bourg	
		1 panneau réserve entrée ville	
		4 panneaux d'information locale (type Dc)	
		1 panneau parking	
		1 panneau point de vue	
		1 panneau d'interprétation <i>Faune</i>	
		1 observatoire (refection+ débroussaillage)	
		Coordination	
SAINT-LOUP	Ile Saint-Loup		11 000 €
		4 panneaux d'information locale (type Dc)	
		1 panneau parking + matérialisation	
		1 porte vélos	
		1 panneau point de vue	
		1 panneau départ excursion	
		2 poteau fléchage sentier + balisage	
		2 panneau d'interprétation <i>boire/falaise</i>	
		1 palissade d'observation	
		Coordination	
Sous-total valorisation sites			110 000 €

CONCLUSION & PERSPECTIVES

>>

Ce schéma a été mené en concertation avec tous les acteurs locaux et a été validé par le Comité Consultatif de la Réserve le 6 octobre 2016. Il a reçu un avis favorable de la Commission Départementale des Espaces Sites et Itinéraires (CDESI) du Conseil départemental de l'Allier, le 20 octobre 2016 qui permettra d'inscrire au PDESI (Plan Départemental des Espaces Sites et Itinéraires) les aménagements mis en œuvre et d'ouvrir certains cofinancements du Département. Au-delà, cette inscription permettra de rendre pérennes ces sites et de mailer cette offre à celle des activités de pleine nature de tout le département.

Pour rappel, 10 accès seront valorisés à travers des aménagements d'accueil et de découverte sur sites couvrant ainsi la quasi-totalité des 9 communes de la Réserve et des actions de communication, de partenariat et de sensibilisation seront menées en complément.

La rédaction de ce schéma s'achève donc dans un esprit de développement du territoire avec l'aboutissement d'un véritable projet partagé de valorisation et d'accueil pour la Réserve. Il marque la fin d'une première phase et il convient maintenant de pouvoir passer à celle de la mise en œuvre, afin de garder la dynamique qui anime ce projet.

Le projet étant maintenant défini, l'année 2017 devra être consacrée au montage du projet : choix d'un maître d'ouvrage, d'un maître d'œuvre le cas échéant, levée des contraintes techniques de terrain (faisabilité effective des actions définies dans le schéma) et recherche de partenaires pour aboutir à un budget prévisionnel et un plan de financement définitifs. Les demandes de financements devront être déposées dans l'idéal à l'automne 2017 pour une mise en œuvre des aménagements en 2018 et 2019 soit par phases soit, dans son ensemble, en fonction des contraintes et opportunités budgétaires des partenaires.

L'Etat, gestionnaire de la Réserve affectera un budget spécifique pour la mise en œuvre du projet mais des cofinancements seront à trouver auprès des collectivités territoriales et locales (Région, Département, EPCI, voire EP Loire), éventuellement au niveau de l'Europe (Leader, ou Feder). L'investissement humain et matériel des communes pour la pose et l'entretien courant devra être valorisé et les Maires seront associés pleinement au projet, leur rôle étant primordial. Un Comité de Pilotage sera également créé comme demandé en comité consultatif.

En ce qui concerne la maîtrise d'ouvrage, elle pourrait être confiée à une collectivité et en particulier à un des 3 EPCI du territoire (CC de Gannat St-Pourçain, CA de Moulins, CC du Bocage Bourbonnais). Moulins Communauté, déjà gestionnaire de sites sur les bords de l'Allier dont le sentier des Castors est pressentie dotant qu'elle vient de lancer un schéma de développement touristique. La LPO Auvergne, au titre de la Réserve, pourrait également assurer à minima la maîtrise d'œuvre du projet et la coordination générale avec l'aide de l'ONF. Dès 2017, elle prendra l'attache des partenaires potentiels afin de définir avec eux les modalités de cette mise en œuvre.

BIBLIOGRAPHIE ET ENTRETIENS

>>

Bibliographie

- 2^{ème} Plan de gestion de la Réserve naturelle du Val d'Allier, 2009-2013, LPO-ONF
- Bilan du 2^{ème} Plan de gestion de la Réserve naturelle du Val d'Allier, 2009-2013, LPO-ONF 2015
- La fréquentation dans la R.N. du Val d'Allier. Dejaifve, Dupuy & Velle, 01.1999, LPO & ONF.
- Etude sur l'accueil du public dans la Réserve naturelle du Val d'Allier bourbonnais Première phase : Etat des lieux – zonage des sites naturels Pierre André Dejaifve Jean-Christophe Gigault, Patrick Nectoux, LPO, décembre 2001
- La fréquentation dans la R.N. du Val d'Allier. Dejaifve, Lebihan & Velle, 2015, LPO & ONF.
- Note DREAL, 14 septembre 2015 (dossier de séance de la réunion des Maires du 6 octobre 2015)

Entretiens

- Patrick Chegrani, DREAL Auvergne, avril-octobre 2016
- Célia Marchetti, et Michel Solignac, DDT 03, avril-octobre 2016
- Jean-Christophe Gigault, et Pierre-André Dejaifve, LPO, avril-octobre 2016
- Cyrille Lebihan et Laurent Velle, ONF, avril-octobre 2016
- Edith Revenu, Office de tourisme du pays Saint-Pourcinois, 7 juin 2016
- Monsieur et Madame Allagnat, camping Deneuvre, 14 juin 2016
- Laurent Laborie, Office de Tourisme de Moulins et sa région, 24 juin 2016
- Antoine Maurer, CDESI, Conseil départemental 03, 31 juin 2016
- Les Maires des 9 communes de la Réserve, entretien individuel en mairie, juillet 2016
- Philippe GODET, ASPTT Moulins, 19 septembre 2016
- Mickael Lelièvre, FDPPMA 03, 19 septembre 2016
- Laurent Gaillard, APPMA de Moulins, 19 septembre 2016
- A la mairie de Châtel-de-Neuvre autour de Monsieur Ferrandon, le Maire : Madame Pailleret (propriétaire), Messieurs Viollet (vice-président de l'APPMA de Moulins), Mitton (propriétaire de la SCEA des Forêts) et Blandin (exploitant), 20 septembre 2016
- A la mairie de Bressolles autour de Monsieur Martin, le Maire : Madame De Chacaton (Moulins Communauté), Messieurs Lassard (propriétaire), Dessert (propriétaire exploitant), Virlogeux (propriétaire exploitant), Viollet (vice-président de l'APPMA de Moulins) et Durix (chargée de mission Moulins communauté), 20 septembre 2016

ANNEXES

>>

ANNEXE A >> Carte n°5 – Pont de la RCEA -POINT n°11 (avant le projet de mise en 2X2 voies)

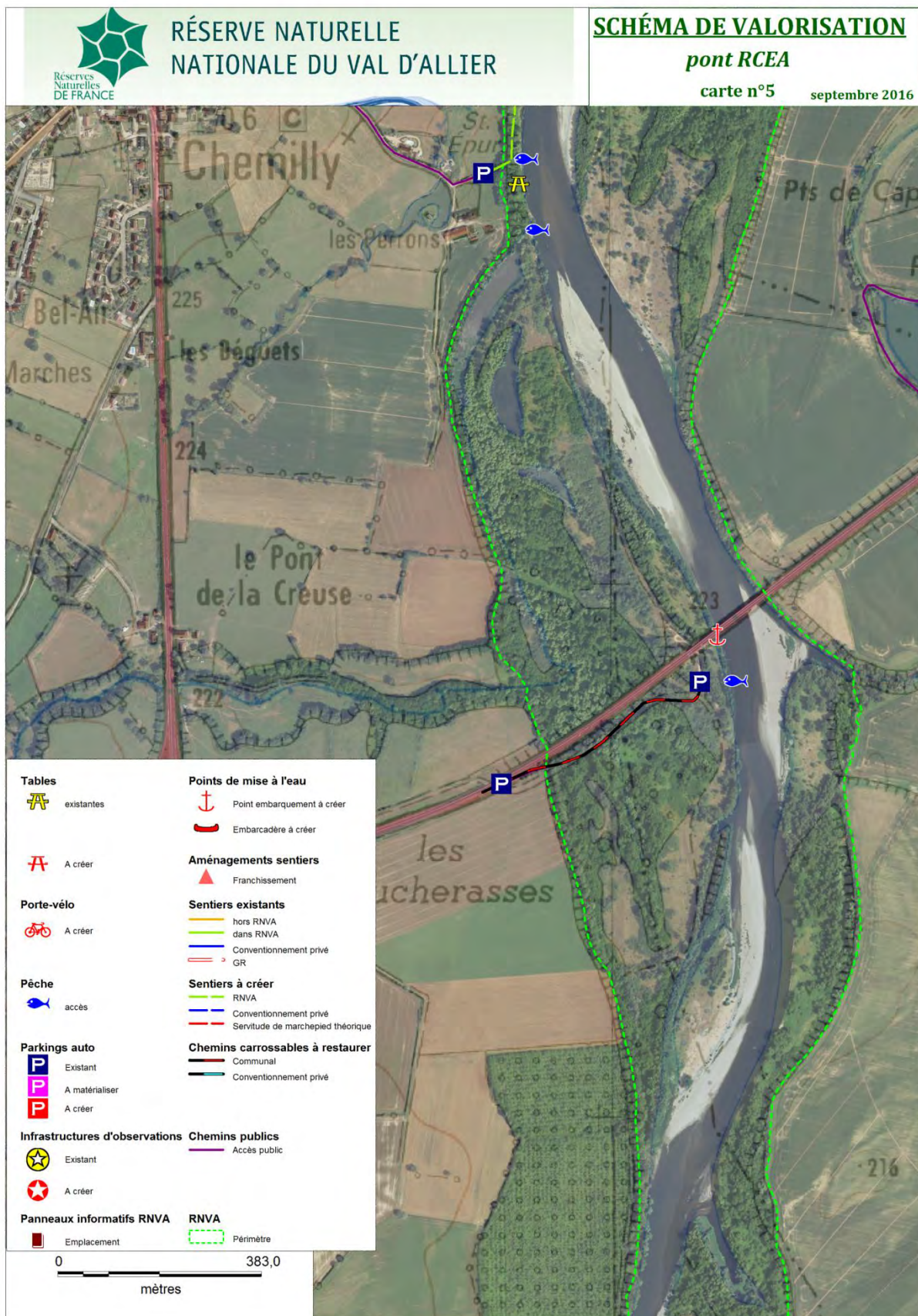
ANNEXE B >> Dépliant ASPTT Moulins pour itinéraires descentes canoë-kayak

ANNEXE C >> Tableau : inventaire du mobilier sur la Réserve préconisé dans schéma

ANNEXES D >> Cartes 2016 – parcellaires Châtel-de-Neuvre et Bressolles

ANNEXE E >> Cartes 2015 – éléments de discussions issus de la concertation 2015

ANNEXE A >> Carte n°5 – Pont de la RCEA -POINT n°11 (avant le projet de mise en 2X2 voies)



ANNEXE B >> Dépliant ASPTT Moulin pour itinéraires descentes canoë-kayak

Legende :
● Point d'embarquement et de débarquement

Nos suggestions :

Départ / Arrivée	Durée	Nbre de km
Vichy - Moulins Moulins - Boc d'Allier	2 jours	60 km
Billy - Moulins Moulins - Apremont	1 jour 1/2	50 km
Chazeuil - Moulins Moulins - Le Veurdre	Grande journée	35 km
Château-Neuvre Moulins	1 jour	25 km
Chemilly - Moulins Moulins - Villeneuve/A	1/2 journée	12 km
Château de Lys Moulins	Mise descente	6 km

Autres destinations nous consulter

Venez découvrir

Le Val d'Allier

en Canoë Kayak

(Came down the river Allier by Canoe)

Descente sur plusieurs jours
(Down the river on five days)

Descente à la journée, à la 1/2 journée
(Down the river in a day or a half day)

Remarques :

- ✓ Encadrement possible par un guide d'état ou fédéral
(Possibility to down the river with instructor)
- ✓ Savoir nager 25 m avec immersion
(Have to know swim 25 meters and know submerge)
- ✓ Mise à disposition de gilets, bateaux, pagaies, bidons étanches
(Special water sport equipment : boats, life jacket, paddles, waterproof bags)
- ✓ Transport assuré
(Transfer services provided)

Stage découverte :

(1-2 semaines)

Du lundi au vendredi de 14 h. à 17 h.
 sauf le jeudi de 13 h. à 19 h.
 et le vendredi de 10 h. à 17 h.

Initiation

Randonnée

Compétition

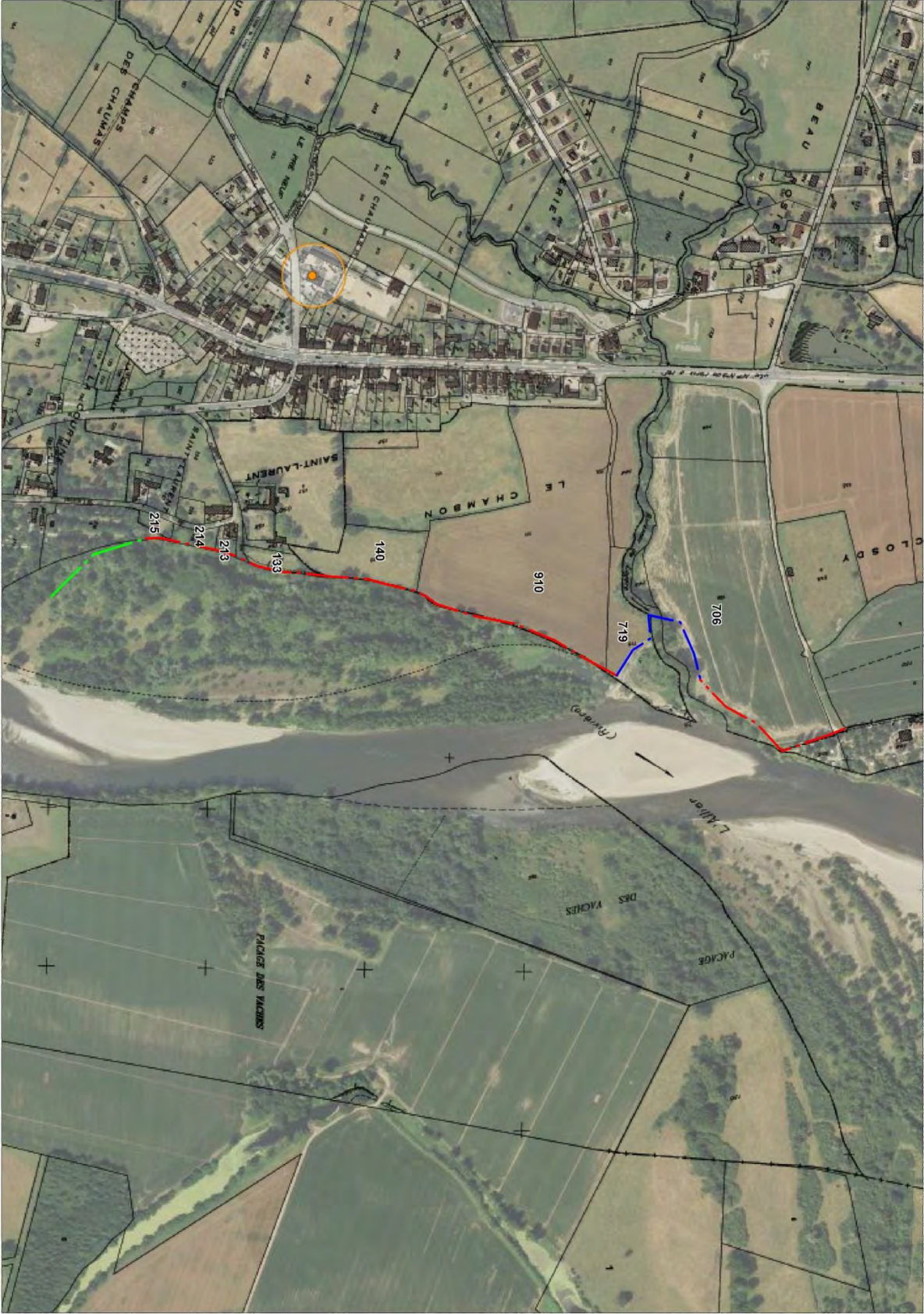
Location

Stage

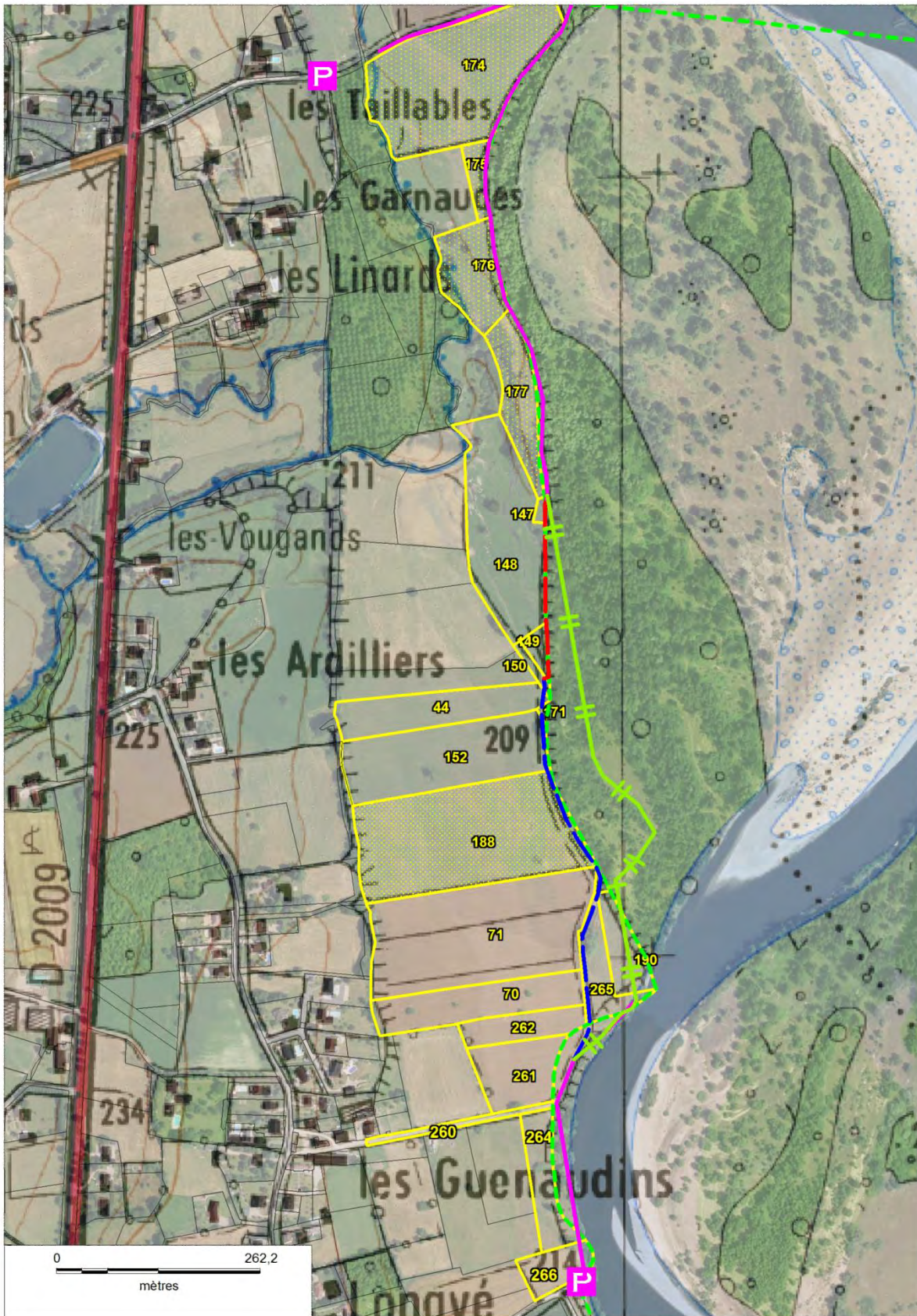
ANNEXE C >> Tableau : inventaire du mobilier sur la Réserve

Schéma de valorisation de la Réserve - 2016 - Inventaire mobilier & signalétique accueil												
Communes Sites	CONTIGNY	ST-LOUP ile saint loup	MONETAY s/Allier epine	ST-LOUP delots	LA FERTE HAUTERIVE echerolles	CHATEL-DE- NEUVRE pont de chate	BESSAY s/ALLIER rigaudet	CHEMILLY perrons	TOULON s/Allier verdelet	BRESSOLLES longve	BRESSOLLES taillables	
	mobilier d'accueil et de découverte											
TOTAL												
tables PN		0	3	0	0	3	3	2	0	2	0	
tables PN à venir		1	0	0	1	2	0	0	0	0	0	
Total tables PN	17	1	3	0	1	5	3	2	0	2	0	
Porte vélos	4	1	1	0	0	2	0	0	0	0	0	
bancs	1	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	
bancs a venir	1	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	
poubelles	1	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	
palissades	2	1	0	1	0	0	0	0	0	0	0	
ponton peche	1	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	
embarcadere	1	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	
Signalétique sur sites												
panneau parking	10	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	
panneaux PN	6	1	1	0	1	1	1	1	0	0	0	
panneaux depart excursion	7	1	1	0	1	0	1	1	0	1	1	
panneaux autres	7	0	1	1	1	3	1	0	1	0	0	
panneau embarcadere	2	0	0	0	0	1	0	0	0	1	0	
flechage balades (hors balisage)	13	2	2	0	1	2	1	1	1	0	2	
panneau interpretation	10	2	3	1	1	0	1	1	1	1	0	
Signalétique directionnelle pour sites												
signalétique directionnelle sites	40	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	
panneaux bourgs communes correspondantes	9	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	
panneaux entrées de villes communes correspondantes	9	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	
panneaux grands axes	8											
total	149											
existant												

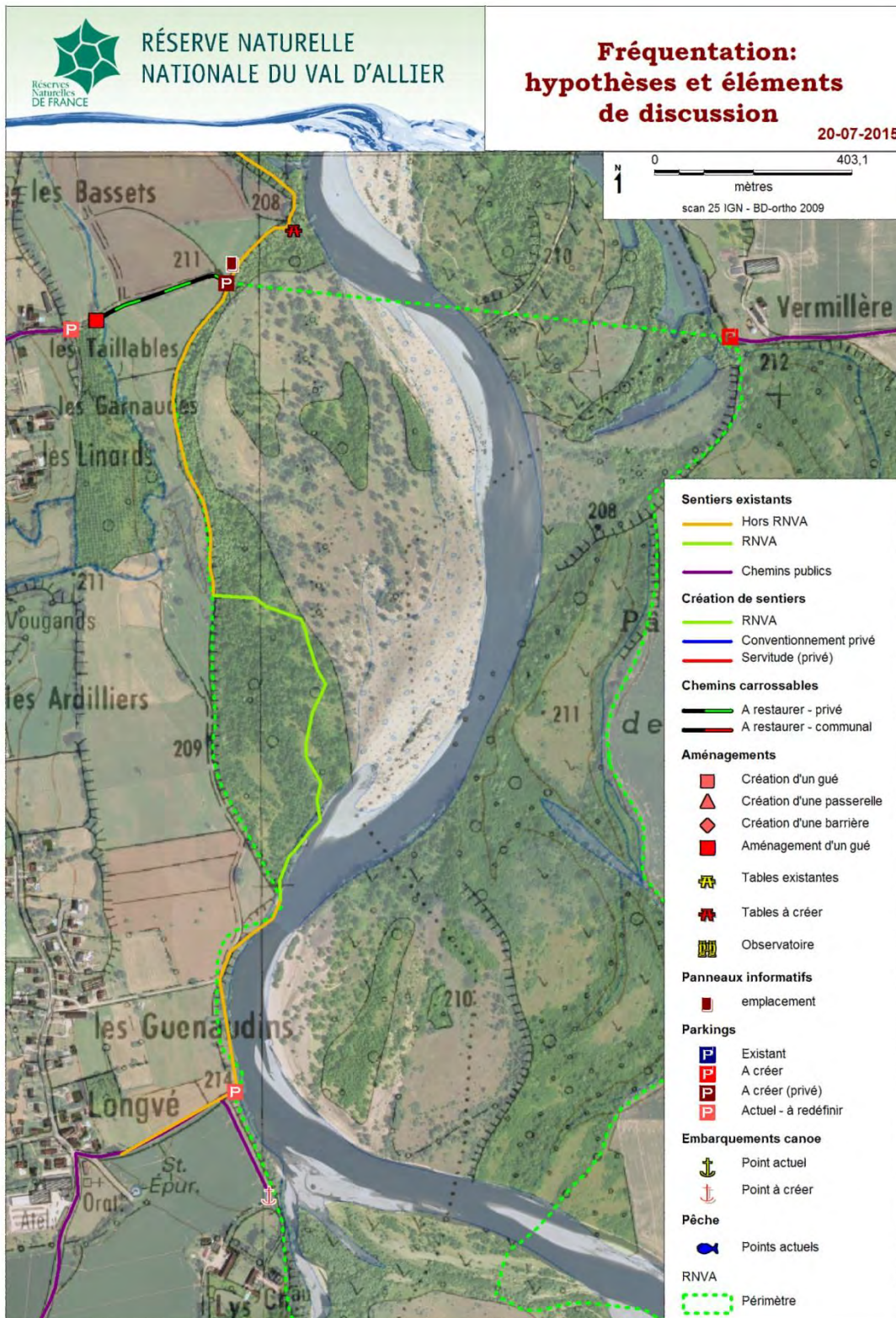
ANNEXES D >> Carte 2016 – parcellaire Châtel-de-Neuvre



ANNEXES D >> Carte 2016 – parcellaire Bressolles



ANNEXE E >> Cartes 2015 – éléments de discussions issus de la concertation 2015

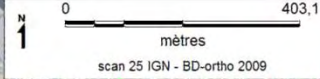




RÉSERVE NATURELLE NATIONALE DU VAL D'ALLIER

Fréquentation: hypothèses et éléments de discussion

20-07-2015



Sentiers existants

- Hors RNVA
- RNVA
- Chemins publics

Création de sentiers

- RNVA
- Conventionnement privé
- Servitude (privé)

Chemins carrossables

- A restaurer - privé
- A restaurer - communal

Aménagements

- Création d'un gué
- Création d'une passerelle
- Création d'une barrière
- Aménagement d'un gué
- Tables existantes
- Tables à créer
- Observatoire

Panneaux informatifs

- emplacement

Parkings

- Existant
- A créer
- A créer (privé)
- Actuel - à redéfinir

Embarquements canoë

- Point actuel
- Point à créer

Pêche

- Points actuels

RNVA

- Périmètre

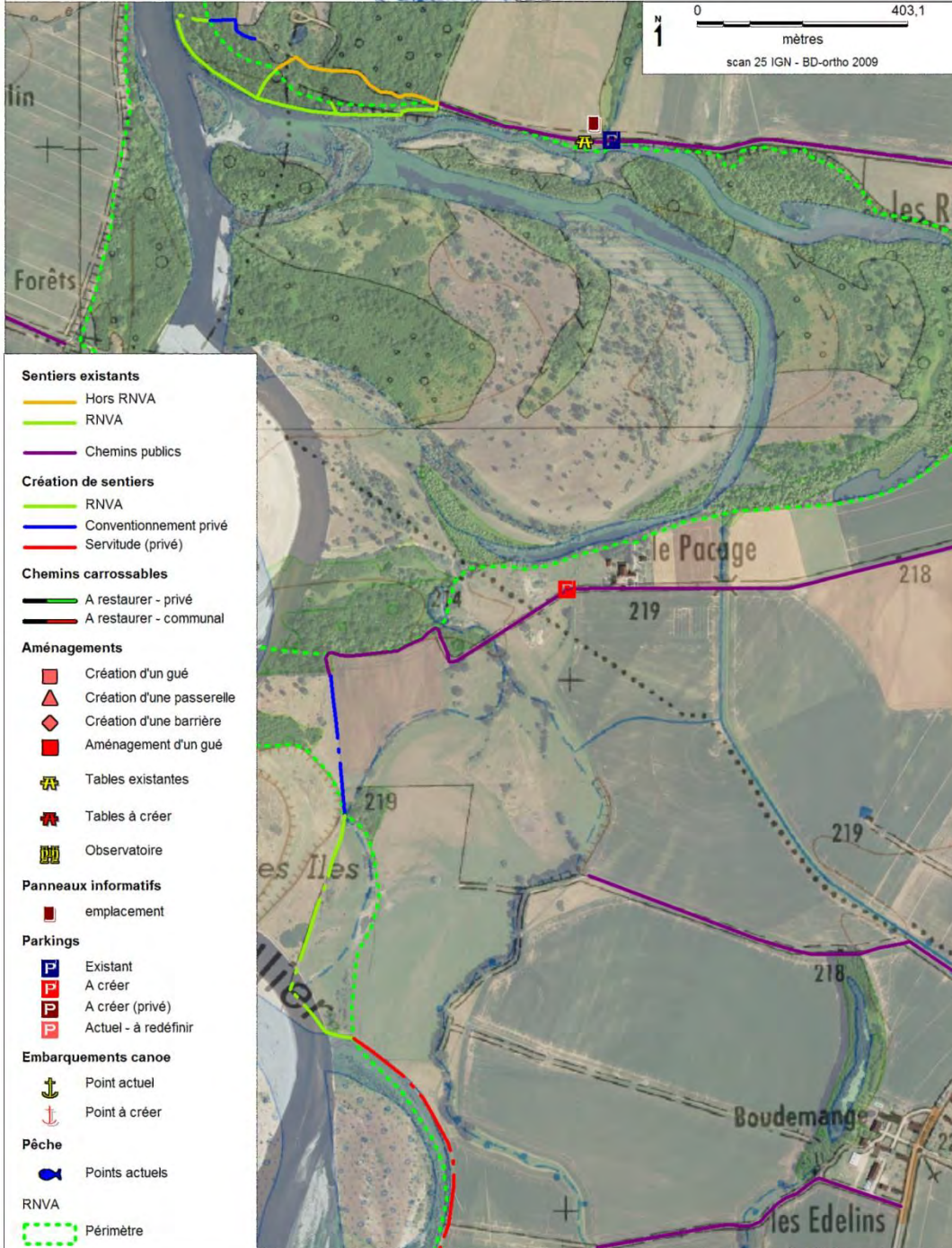




RÉSERVE NATURELLE NATIONALE DU VAL D'ALLIER

Fréquentation: hypothèses et éléments de discussion

20-07-2015

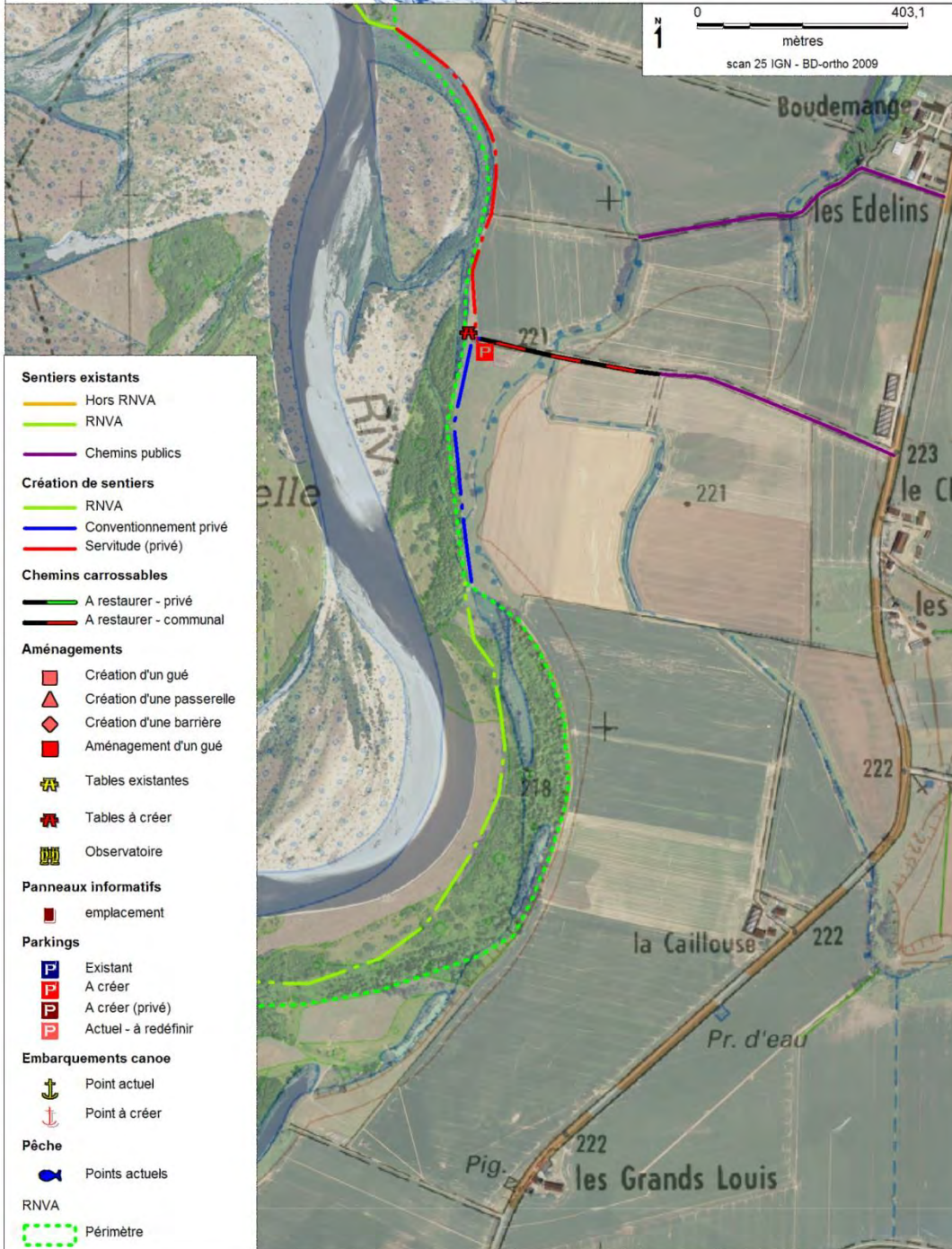


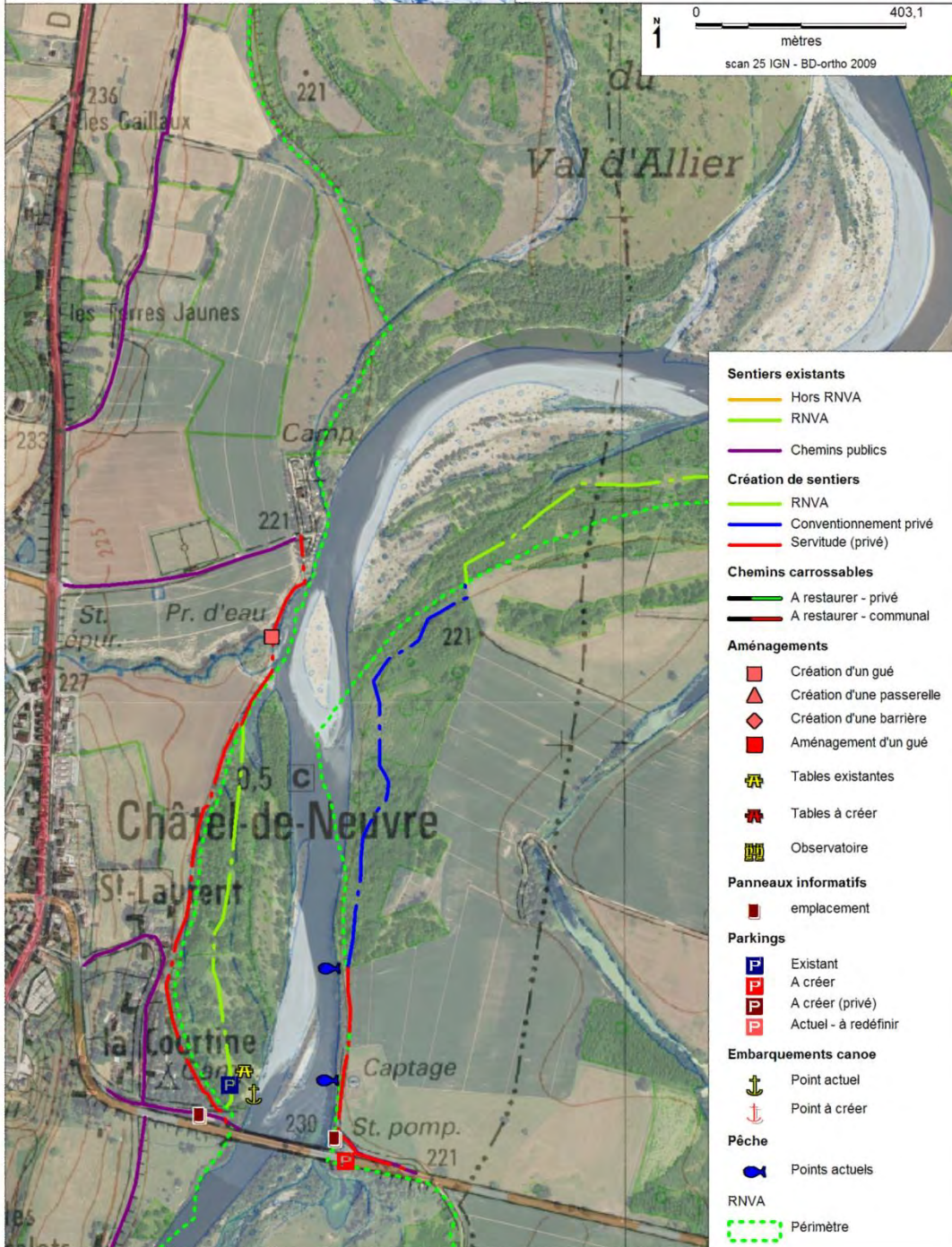


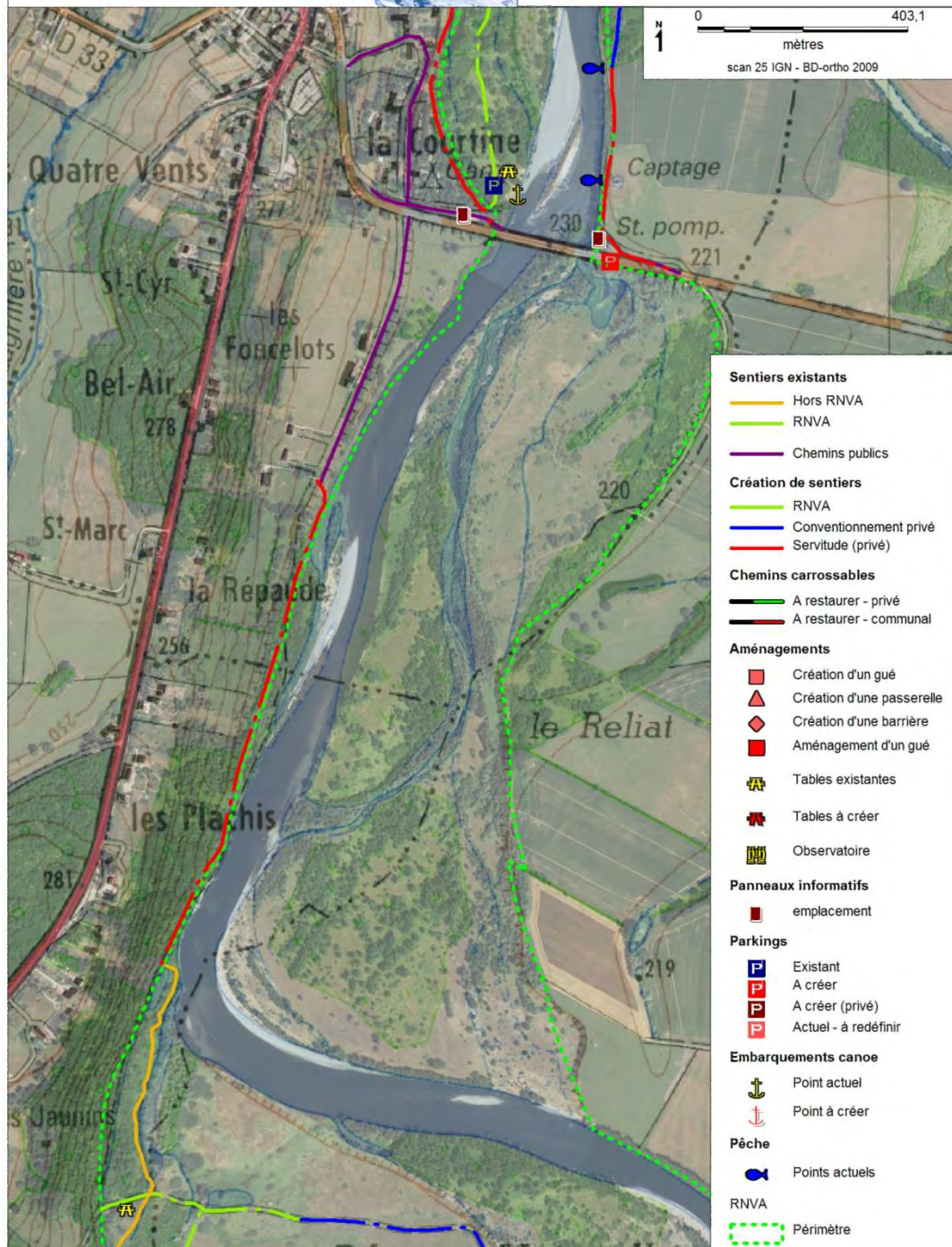
RÉSERVE NATURELLE NATIONALE DU VAL D'ALLIER

Fréquentation: hypothèses et éléments de discussion

20-07-2015





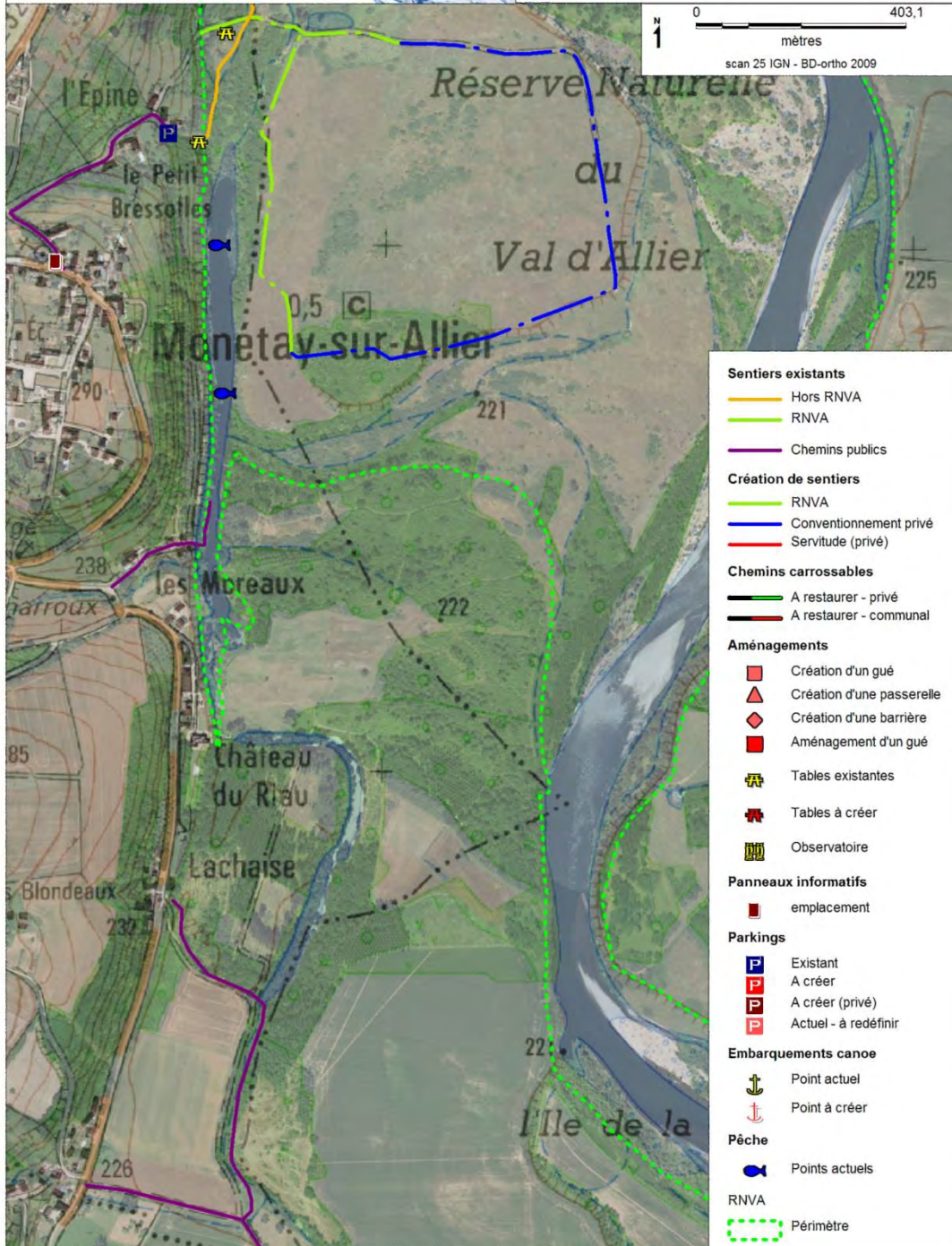


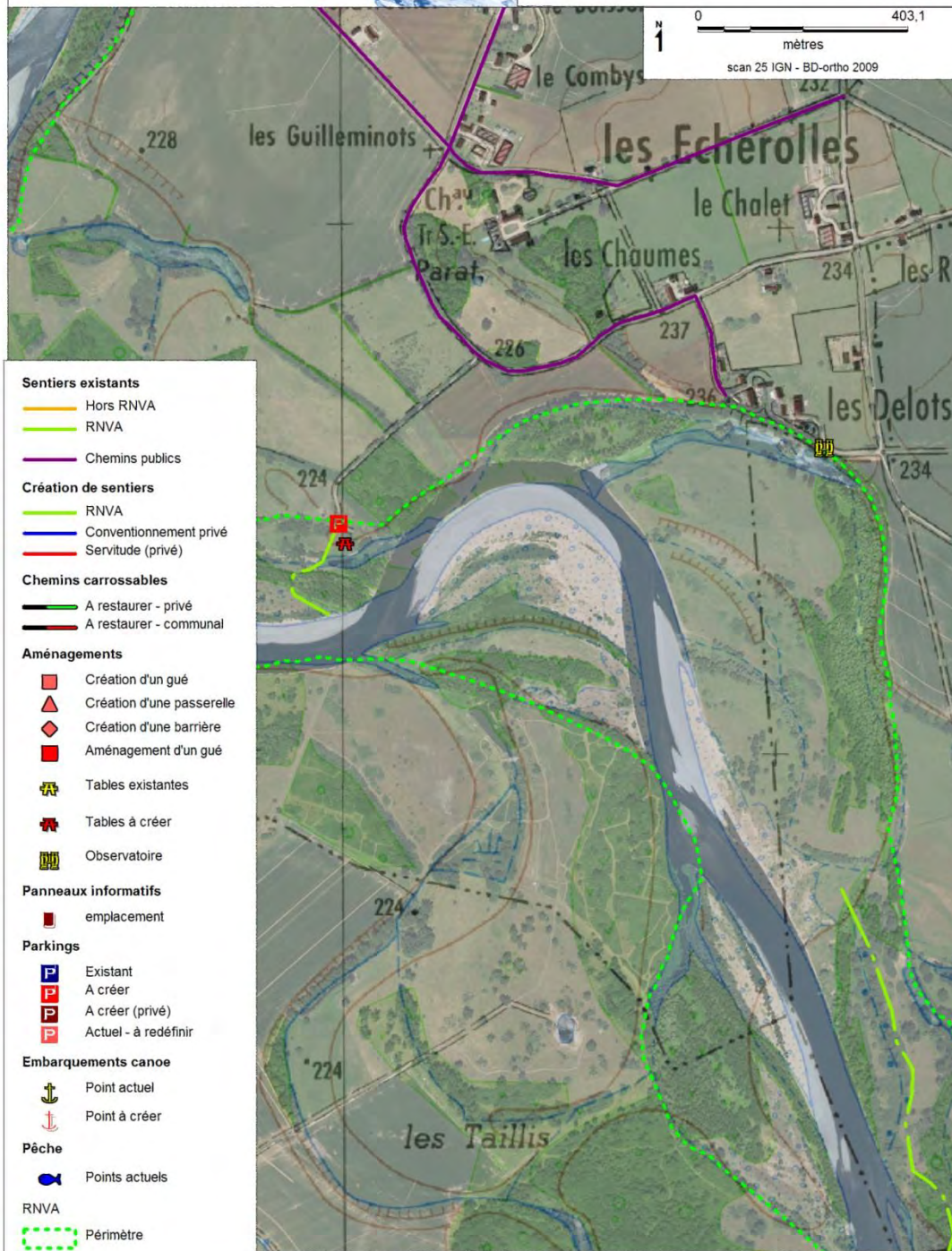


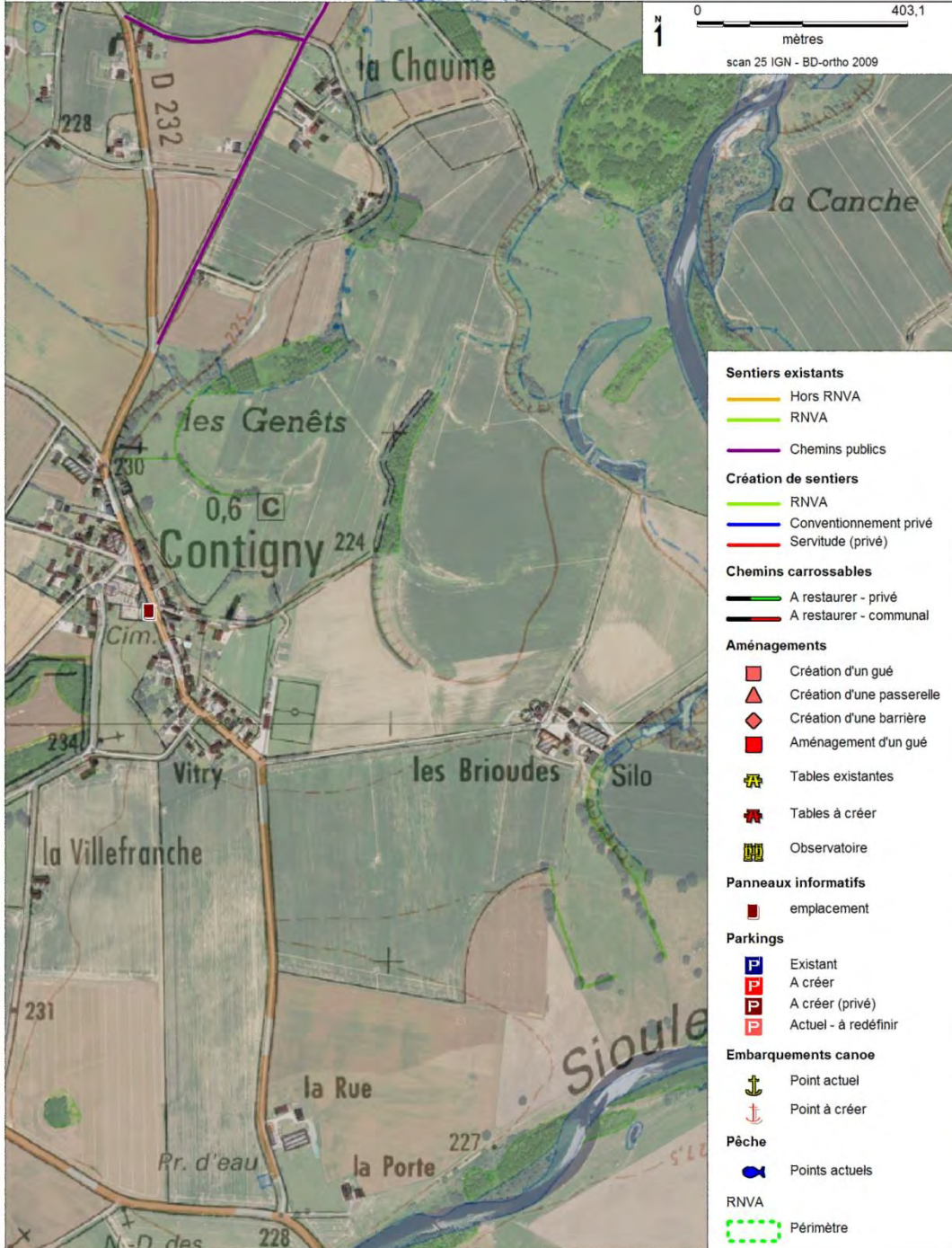
RÉSERVE NATURELLE
NATIONALE DU VAL D'ALLIER

Fréquentation: hypothèses et éléments de discussion

20-07-2015









RÉSERVE NATURELLE NATIONALE DU VAL D'ALLIER

Fréquentation: hypothèses et éléments de discussion

20-07-2015





RÉSERVE NATURELLE
NATIONALE DU VAL D'ALLIER

Fréquentation: hypothèses et éléments de discussion

20-07-2015

